

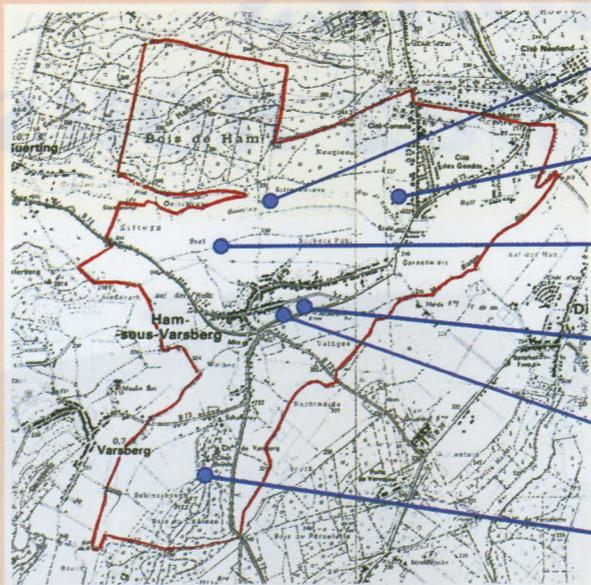


# *Avenir et Histoires de chez nous*



***HAM 2000***

# Connaissez-vous Ham ?



1	
2	
3	
4	
5	
6	

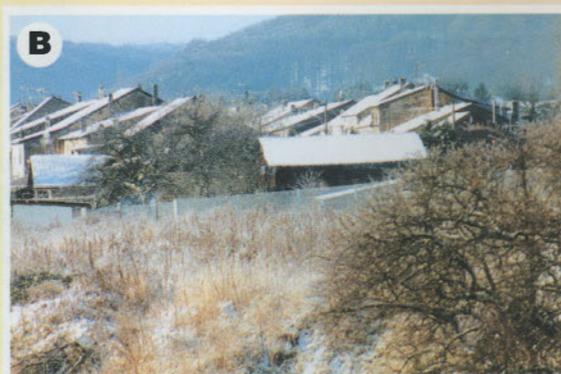
Cette année il s'agit de déterminer l'endroit à partir duquel a été prise la photo.

Mettez les lettres dans la case du chiffre correspondant.

Reportez-vous à la page 38 pour les résultats.

Le sans faute mérite des félicitations.

PS. : Notez que le centre géographique de la commune se situe aux environs de la Grotte de Lourdes, rue de l'Église.



# Bulletin municipal 2000 HAM-SOUS-VARSBERG

Ce bulletin porte un beau millésime "2000" et fait la liaison entre la fin du siècle et l'entrée dans le 21<sup>e</sup> siècle !

Ce douzième numéro d'**AVENIR ET HISTOIRES DE CHEZ NOUS** porte donc encore bien son nom. Nous y relatons un peu d'histoire ancienne, l'actualité de l'année et les projets, des rubriques diverses illustrant à leur manière la vie du village.

Nous tenons à remercier les annonceurs et un donateur qui contribuent par leur participation à la qualité de la publication.

Nos remerciements vont également à Mme et M. Muller, correspondants locaux du Républicain Lorrain principalement pour leur mise à disposition des photographies notées photo RL sans oublier l'équipe municipale de la commission Information et Bulletin Municipal renforcée cette année par 2 étudiants.

L'équipe de rédaction se joint au Maire et au conseil municipal pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2001.

## Couverture :

**l'aménagement du centre et l'école Anne Frank**

**Réalisation :** Mairie de Ham-sous-Varsberg

Tirage 1.300 exemplaires à distribution gratuite dans tous les foyers.

menuiserie  
ébénisterie  
vitrierie  
agencements

**VANI** frères

24, route de Boulay - 57880 HAM SOUS VARSBERG  
Tél. 03 87 93 06 06 - Fax 03 87 93 30 35

## SOMMAIRE

Connaissez-vous Ham ? .....	2
Le mot du maire .....	5
Les anciens maires de la commune .....	5
Les décisions du CM en 2000 .....	6 à 9
Finances communales .....	11
Travaux et réalisations 2000 .....	12 à 13
Animation estivale .....	14 à 15
Aspects de la vie scolaire .....	16 à 17
Les délibérations du CM en 1900 .....	18 à 19
Quelques événements marquants du siècle .....	20
L'histoire du château et sa légende .....	21 à 22
Calendrier des manifestations 2001 .....	23
Liste des associations .....	23
Vie des associations .....	24 à 26
Informations diverses .....	27 à 31
• Nettoyage des rives de la Bisten	
• Inauguration du centre et de l'école Anne Frank	
• Plantation de l'arbre de l'an 2000	
• Assurance des logements	
• Sécurité sociale	
• Généalogie	
• Recensement de la population	
• Reproduction conforme	
• Maisons fleuries	
• Le conciliateur de justice	
• Nettoyage de printemps	
• Recensement de l'agriculture 2000	
Carnet de recettes .....	32
Fêtes et traditions .....	33 à 35
• Vœux 2000	
• Exposition sur les 1000 ans du Warndt	
• Les médailles	
• Noces d'or 2000	
• Fête des anciens	
Les nonagénaires .....	36
Etat civil .....	37
Guide des services .....	38

# ELIO FABINI - LOCA - VENTE

## ASSURANCES AUTO

### TARIF SPÉCIAL

Jeune Conducteur

Permis récent

(possibilité paiement mensuel)

## LOCATION, ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL POUR LE BATIMENT

Echafaudages - Etais métalliques - Madriers - Tréteaux - Echelles  
Goulottes d'évacuations - Clôtures et barrières provisoires  
Coffrage mur et tablette

### DEPOT VENTE (Spécial location)

Je participe à vos frais de route afin que vous puissiez venir vous y procurer

3, Rue de Brest (derrière la Pharmacie) - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

☎ 03 87 93 06 05 - Fax 03 87 93 12 97



# folie FLEURS

*Votre Fleuriste*



**Toutes compositions Florales**

**Naissances - Mariages - Deuils**

131, rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Téléphone 03 87 90 17 79

# TOITURES de FRANCE

**Couverture - Zinguerie - Maçonnerie - Isolation**

1, rue du Ruisseau - 57880 HAM-sous-VARSBERG  
☎ 03 87 91 51 00



*Pour votre fuel domestique  
et vos transports,  
une seule adresse :*

## GULDNER J. & FILS

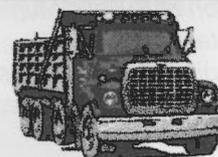
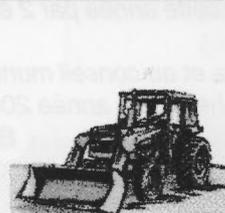
2, rue Saint-Nazaire  
57150 CREUTZWALD  
Tél. 03 87 93 09 79

**LIVRAISON RAPIDE A DOMICILE**

## ETS BERTRAND GEORGES

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
ET TERRASSEMENT**  
38, RUE DE LA GARE

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**



Télécopie : 03 87 82 10 25  
Téléphone : 03 87 93 06 15

## AMBULANCES THIERRY

103 rte de Creutzwald  
57880 HAM s/VARSBERG

☎ 03 87 93 01 60

3, rue de la Gare  
57150 CREUTZWALD  
☎ 03 87 82 30 33



M. et Mme GRZEGORCZYK  
Taxi

**03 87 82 37 52**

**PERMANENCE ASSUREE  
24 HEURES SUR 24**

*Toutes distances  
même à l'étranger*



**SOCIETE  
INTERNATIONALE  
MONTAGE  
ELECTRICITE  
TUYAUTERIE**

- *Montage France, Etranger*
- *Construction métallique*
- *Electricité - Tuyauterie*

**Siège social et usine :**

Route de Boulay

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

Tél. 03 87 93 71 42

Fax 03 87 93 42 13

# Le mot du Maire



Chers habitants de Ham-sous-Varsberg,

Vous avez sous vos yeux notre bulletin municipal de l'an 2000. Nous sommes très heureux de vous offrir ce magazine d'information de fin d'année que vous êtes nombreux à attendre et à apprécier. L'équipe de rédaction qui élabore ce document que vous jugez intéressant est ainsi récompensée de ses efforts et elle le mérite bien.

L'échéance mythique qui nous paraissait si lointaine

est presque passée et l'année qui achève le siècle et le millénaire nous a apporté comme toujours son lot d'événements heureux, positifs, enthousiasmants, mais aussi tout ce qui fait souffrir et anéantit soudainement tant d'espoirs basés sur une vie meilleure et plus juste pour tous.

Force est de constater qu'en ces temps de doutes, d'errements, d'interrogations ou d'écoeurement, il ne faut pas se laisser envahir par la lassitude ou le découragement. Au contraire, il s'agit d'oeuvrer sans relâche pour que les prouesses et les avancées significatives du moment servent en premier lieu les plus faibles d'entre nous afin qu'ils bénéficient prioritairement des bienfaits procurés par les progrès de toutes natures.

Rendre l'espace communal plus agréable nous demande d'oeuvrer en faveur de l'amélioration du cadre de vie, du respect de l'environnement, de l'entretien et de la valorisation du patrimoine existant pour que tous s'y plaisent et vivent en bonne harmonie.

Malgré son rôle toujours plus complexe et ses moyens limités, la commune doit avancer résolument vers le 3<sup>ème</sup> millénaire tout proche. Il faut agir avec détermination pour construire un avenir de qualité en sachant toujours faire prévaloir l'intérêt général sur l'intérêt particulier.

Etre au service d'une collectivité, c'est être au contact de ses concitoyens, les écouter, essayer de les comprendre et montrer que, malgré les tracas quotidiens, on est fier d'occuper cette fonction.

La Communauté de Communes du Warndt créée en 1997 associe maintenant Creutzwald, Harm-sous-Varsberg, Varsberg, Guerting et Bisten-en-Lorraine.

L'intercommunalité a marqué au cours des dernières décennies la vie des communes. Elle est, en ce début de siècle, l'élément déterminant de l'adaptation des communes aux exigences de leurs concitoyens. Elle permet d'assumer avec davantage d'efficacité des compétences souvent hors de portée de la plupart des communes seules. La commune reste une communauté humaine, un cadre de vie et un espace de solidarité irremplaçable à condition qu'elle ne se replie pas sur elle-même, qu'elle ne se

laisse pas guider par l'égoïsme. Ne pas utiliser les possibilités offertes et ne pas miser sur l'intercommunalité, c'est passer à côté d'une grande chance.

La qualité du fleurissement de notre commune progresse au fil des années. De nouveaux espaces verts sont apparus pour embellir l'espace de vie de nos habitants. Tous ces efforts méritent notre reconnaissance, ils prouvent aussi notre attachement commun à l'environnement et au bien-être de la population.

J'adresse une bien cordiale bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouveaux-nés de l'an 2000.

Un grand merci à toutes les personnes qui oeuvrent sans compter à tous les niveaux de responsabilité en faveur de la qualité des services et de l'épanouissement de nos habitants.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et tout particulièrement aux plus défavorisés d'entre nous.

Bonne et heureuse année 2001 à toute la population dans la joie et la chaleur de vos foyers.

Votre Maire  
Guido Bouter

## Les anciens maires de la commune

Koch Nicolaus	1680
Albrecht Jean-Claude	1741
Albrecht Christian	1752
Privé Louis	1772
Mitsch Charles	1780
Louis Antoine	1791
Bir Jean	1792
Weber Georges	1793-1795
Albrecht Jean père	1795-1797
Spitz Nicolas	1797
Albrecht Jean père	1797-1799
Weber Pierre	1799
Biber Jean	1799-1800
Renauld Jean Georges	1801
Biber Jean	1803 et 1804
Renauld Georges	1805-1811
Wiess Michel	1811-1814
Goldité	1814-1822
Harter	1822-1827
Nominé	1827
Koeff	1827-1831
Albrecht Georges	1831-1849
Weber Jean	1849-1852
Robinet Mathieu	1852-1874
Raste Pierre	1874-1878
Filler	1878-1881
Aubertin	1881-1894
Probst Georges	1894-1897
Albrecht Jean Martin	1897-1898
Jager Jean	1898-1914
Robinet Eugène	1914-1925
Weinland Georges	1925-1941
Grasser Charles (Gauleiter)	1941-1944
Weinland Georges	1944-1945
Margeotte Emile	1945-1946
Schneider François	1946-1952
Oulerich Pierre	1952-1971
Albrecht Joseph	1971-1995
Bouter Guido	depuis 1995

# Les décisions du Conseil Municipal en 2000

## 15 novembre et 30 novembre 1999

Attribution des subventions de fonctionnement suivantes aux associations : Animation estivale : 6 500 F - Association Ecole Mixte Genêts : 4 150 F - Association Ecole Mixte Centre : 4 150 F - 3<sup>ème</sup> Age Cité Maroc : 700 F - Association des Parents d'Elèves : 2 200 F - Amicale des Amis de Lussac : 2 700 F - Amicale des Sapeurs-Pompiers : 2 400 F - Anciens Combattants : 400 F - Club Cynophile : 1 800 F - Club des Motards : 1 750 F - Chœur d'Hommes : 1 750 F - Chorale Ste-Cécile : 1 750 F - Club Idéale DS Lorraine : 1 550 F - Club Tricot : 1 750 F - Football Club : 10 200 F - Joyeuses Rencontres : 1 800 F - Judo Club : 6 600 F - Société des Mineurs : 1 750 F - Tennis Club + Association Sportive du Gymnase de Ham : 6 600 F - Union Nationale des Parachutistes : 1 500 F TOTAL : 62 000 F.

Vacations aux Sapeurs Pompiers : le Conseil Municipal arrête les vacations à la somme de 42 766,17 F pour 1006 heures d'exercices et formation et 156 heures d'interventions.

Modification des statuts du SIVOM VRD : Le Conseil Municipal décide d'approuver la délibération du Comité Syndical du SIVOM VRD de Boulay - Bouzonville en date du 17.9.1999 à savoir que, désormais, toutes les compétences du syndicat sont optionnelles.

Voirie 2000 : le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Voies et Réseaux Divers de Boulay - Bouzonville, pour les travaux de réfection de chaussées et de trottoirs de la rue de Lorraine, lotissement du "Château" et lotissement "Les Genêts".

Le montant total sera inscrit au Budget Primitif de l'exercice 2000 article 238, soit 1 200 742,26 F

Non-valeurs : le Conseil municipal décide l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant de 2 398,49 F

Demande de subvention : le Maire est chargé de solliciter la subvention GIRZOM pour les travaux d'accompagnement liés à l'aménagement du carrefour giratoire RD 72, RD 72C et RD 73, à savoir : construction de trottoirs, travaux connexes PARD pour un montant de : 1 675 610,37 F TTC, aménagement du giratoire Eclairage Public pour un montant de : 740 577,20 F TTC, soit un total de 2 416 187,57 F TTC.

Classement de rues : le Conseil Municipal accepte le classement dans le domaine public les rues des Tulipes, des Jonquilles, des Roses, chemin des Corbeaux, chemin du

Riveling, impasse des Oeillets, impasse des Roseaux, impasse des Champs, impasse des Prés, impasse des Lilas, impasse des Muguetts, impasse des Violettes, impasse des Jacinthes et impasse des Pensées.

Fête de St- Nicolas : il passera dans les écoles communales avec distribution de friandises, le lundi 6 décembre 1999. La société Weinland frères confectionnera 470 sachets de friandises au prix de 25 F l'unité.

Fête des anciens : le Conseil municipal décide d'organiser la traditionnelle fête des anciens le dimanche 12 décembre 1999 au restaurant scolaire du collège Bergpfad.

Communauté de communes : conformément à l'article 86 de la loi du 12 juillet 1999, sont désignés membres de la commission locale d'évaluation des transferts de charges : MM. GAMBS Armand, NIMESKERN Michel et RONDINI Joseph.

Service d'incendie : le Conseil Municipal demande le rattachement du corps communal de sapeurs-pompiers desservant le centre de première intervention de Ham-sous-Varsberg au Service Départemental d'incendie et de Secours de la Moselle, et autorise le Maire à effectuer la demande de rattachement auprès du Service Départemental d'incendie et de Secours de la Moselle et à signer la convention fixant les modalités de transferts.



Gymnase : le conseil municipal demande le reversement à la commune de la subvention attribuée au collège "Bergpfad" par le Conseil Général pour l'utilisation du gymnase et autorise Monsieur le Maire à signer la convention fixant les modalités d'utilisation du gymnase par le collège "Bergpfad".

## 21 décembre 1999

Communauté de communes du Warndt : le Conseil municipal émet un avis favorable à la liste des biens et services

d'intérêt communautaire ainsi qu'au transfert des charges et du personnel lié à ces biens et services :

- les actions de développement économique
- les voiries et réseaux des zones d'activités
- l'aménagement et l'entretien des zones d'activités
- la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères
- les services d'incendie et de secours
- l'assainissement
- le stade nautique
- le service de balayage
- le service de voirie limité aux interventions ne pouvant être assuré que collectivement
- la bibliothèque de Creutzwald.

Loyers communaux : l'augmentation est fixée à 0,59 % à partir du 1er janvier 2000.

Ecole des genêts : il est décidé de procéder à la réhabilitation du bâtiment. La première tranche concernera la toiture pour un montant estimatif de 1 086 000 F TTC. Le maire est chargé de solliciter les subventions à intervenir.



## 14 février 2000

Vacations aux sapeurs : à compter du 1er janvier 2000, ces frais seront pris en charge par le SDIS de la Moselle. Le reliquat des frais pour 1999 s'élève à 4 640,73 F

Emplois : création d'un poste d'adjoint administratif en remplacement d'un poste d'agent administratif suite à la réussite au concours d'adjoint d'un membre de l'équipe de la mairie. Le poste "contrat emploi consolidé" est supprimé suite à l'intégration au sein du service d'entretien des écoles de l'agent concerné.

Répartitions de produits : il est décidé d'attribuer 1/3 des produits des concessions du cimetière au CCAS et les 2/3 restants à la commune.

Emprunt : le Maire est autorisé à réaliser un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 1 700 000 F pour une durée de 15 ans au taux fixe de 5,13 %.

Nettoyage de printemps : il sera organisé le 25 mars 2000.

Motion : le Conseil Municipal de la commune de Ham-sous-Varsberg alerté sur le devenir des missions dévolues aux services de cadastre, adopte le texte suivant : nous demandons pour la mission topographique, que tous nos besoins en matière de plan cadastral et de

référentiels à grande échelle soient reconnus et assurés au sein du service public cadastral. En ce qui concerne la mission foncière et fiscale nous demandons l'instauration d'une révision foncière permanente pour une fiscalité directe locale cohérente à la hauteur des enjeux financiers de nos communes, un contrôle et un suivi régulier des bases d'imposition, assurant l'égalité des citoyens devant l'impôt, garantie d'une saine gestion des finances locales. Cela implique que l'Etat ne se désengage pas de sa mission de service public et dégage les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public cadastral.

## 27 mars 2000

Compte administratif 1999 : il présente un excédent de clôture de 673 141,04 F en fonctionnement et de 52 622,67 F en investissement ; le CCAS présente également un excédent de 24 174,87 F.

Taux d'imposition 2000 : taxe d'habitation 5,09 %, foncier bâti 3,41 % et foncier non bâti 23,77 % pour un revenu total attendu de 1 023 662 F. A noter que la taxe professionnelle unique est versée à la communauté de communes.

Budget primitif 2000 : il est adopté en équilibre à 4 929 779 F en fonctionnement et 5 956 074 F en investissement. Le CCAS s'équilibre à 56 975 F.

Sinistres : le Conseil Municipal, accepte la quittance d'indemnité de 35 362 F en règlement des sinistres survenus le 26 décembre 1999.

Emploi : décision de création d'un poste d'emploi-jeune avec un contrat de 60 mois.

CCW : décision de transfert des charges du centre de première intervention à la communauté de communes, pour un montant de 120 000 F. Inscription de la commune de Ham sous Varsberg au Contrat de Ville du Bassin Houiller. Avis favorable à l'adhésion à la CCW des communes de Bisten et Guerting.

Subventions : décisions : 500 F à l'association pour l'animation culturelle du patrimoine régional, 300 F au centre de documentation pédagogique de St Avold et 400 F à la Prévention Routière.

Forêt communale : le programme des travaux établis par l'ONF pour l'année 2000 s'élève à 27 938,34 F.



Motion : à l'occasion des nouveaux branchements au gaz naturel chez les particuliers, la fouille qui occupe toute la largeur du trottoir reste ouverte durant des semaines, voire des mois. Le délai d'exécution des travaux, déclarés à la mairie et qui est de 5 jours, n'est jamais respecté. Ces travaux entraînent une gêne pour les piétons et présentent un caractère de danger la nuit. Le Conseil Municipal demande le respect strict du délai de 5 jours courant de l'ouverture de la fouille à la finition de l'enrobé.

## 22 mai 2000

Acquisition d'un nouveau camion : il s'agit d'un véhicule Renault Mascott B 90 pour un montant de 150 000 FHT et sera fourni par les établissements Pierrard PL de St Avold. L'ancien véhicule sera repris par un particulier pour un montant de 10 000 F.



Travaux : la consolidation du mur du cimetière sera réalisée par l'entreprise Ivkovic et Puc pour un montant de 132 918,66 F TTC. Les murs extérieurs des vestiaires du complexe sportif seront repeints par l'entreprise Bour Arsène pour un montant de 36 120 F HT.

Acquisition de terrains : 13,26 ares au Neugeland au prix de 180 F l'are et 2,67 ares au lieu-dit Sitterswiese au prix de 140 F l'are, le tout appartenant à Mme Maurer Rose-Marie de Creutzwald ainsi que 12,87 ares au Neugeland au prix de 180 F l'are appartenant à Mme Ledu Marie-Thérèse de Le Pallais.

Servitude de passage : il est mis à la disposition de M. Dyllong, 2 rue de Ham, une servitude de passage pour une conduite d'assainissement en terrain communal au niveau de la rue d'Alsace à Creutzwald.

Subventions : une subvention de 400 F est accordée au Secours Populaire et une autre du même montant au GECNAL.

Inauguration : l'école du centre et l'aménagement du quartier autour de cette école seront inaugurés le 24 juin.

Motion contre la dégradation du service public du bureau de poste de Ham : vu les plages horaires restreintes de 10h à 12h et de 14h à 16h et les samedis de 9h à 11h, vu les difficultés, voire l'impossibilité de la population active de se présenter aux guichets lors de ces horaires, vu la

nécessité de la Poste de rendre un service public de qualité, le Conseil Municipal souhaite la révision de ces horaires afin que le service rendu soit mieux adapté aux besoins de la population.

## 19 juin 2000

SIVOM VRD : la commune adhère, pour l'année 2001, aux compétences voirie communale, dératissage, collecte du verre et concession EDF mais se retire à compter du 1er janvier 2001 des compétences ramassage des ordures ménagères et nettoyage des bouches d'égout.

Contrat local de sécurité : la commune adhère au Contrat local de sécurité qui regroupe également Creutzwald, Falck, Merten et Varsberg.

Enquête publique : un avis favorable est donné à l'extension des installations Hasbro France à Creutzwald.

Adhésion au CAUE : elle est renouvelée pour l'année 2000 ; la cotisation s'élève à 1600 F.

Utilisation du gymnase : suite au versement du Conseil Général au collège, la commune demande le reversement intégral du montant de la location (53 760 F) pour occupation du gymnase par le collège Bergpfad.

Emploi vacances : huit jeunes seront embauchés pour quatre semaines chacun en juillet et août.



Photo RL



Animation estivale : l'opération est reconduite avec possibilité pour les enfants de s'inscrire au centre aéré de l'Association Culturelle de Faulquemont du 10 juillet au 18 août.

Transport scolaire : le montant des cartes de transport interne est fixé à 230 F pour chacun des 1er et second trimestres et à 220 F pour le 3ème trimestre. Pour les élèves domiciliés à Creutzwald le montant de chaque trimestre est fixé à 260 F.

## 18 septembre 2000

Le Conseil Municipal a débuté par le compte-rendu de l'activité de la Communauté de Communes du Wamdt (CCW). Toutes les grandes décisions ont été passées en revue : opérations de transferts des biens, des charges, les conventions, contrats, marchés et emprunts. Le Conseil Municipal donne deux avis favorables : l'un à l'adoption d'un avenant de concession avec le SEBL à propos du Parc d'Activités Sud, l'autre pour l'avenant par lequel la CCW confie à la ville de Creutzwald la maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'assainissement avenue des roses, au Siège 1 ainsi qu'une étude diagnostic. Les conseillers municipaux ont ensuite donné un avis favorable, dans le cadre du SIVOM VRD, au désir de se retirer de la compétence "création, aménagement et entretien des voiries communales, à l'exception des ponts", des communes de Boulay, Bouzonville, Falck, Hargarten et Tromborn.

Installation d'un columbarium : le Conseil Municipal a décidé de l'installation d'un columbarium dans l'enceinte du cimetière communal. Le montant de cette réalisation s'élève à 163 042 F et la commission du cimetière se chargera d'établir le règlement spécifique de cet équipement.

Sinistre : suite à un accident au square de Lussac, le Conseil Municipal accepte la quittance d'indemnité de 14 710 F émise par la Lloyd Continental.

Foyer socioculturel : un règlement intérieur ainsi que des nouveaux tarifs de location de la salle communale sont adoptés. Les tarifs s'établissent comme suit :

	Ham	Extérieur
Utilisation de la salle pour 2 jours (week-end)	1000F	1300F
Utilisation de la salle pour 1 jour (mercredi ou jeudi)	500F	650F
Vin d'honneur avec verres	200F	300F
Réunion sans vaisselle ni verres (AG par ex.)	gratuit	200F
Réunion avec vaisselle et verres	200F	300F
Soirée ou banquet d'une association	400F	1000F

Utilisation à des fins commerciales : 700 F

La caution est fixée à la moitié du montant de la location pour les particuliers et les associations extérieures. Elle sera de 100 F pour les associations de HAM sous VARSBERG.

Travaux : le Conseil Municipal, dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire des Genêts, décide de confier la maîtrise d'œuvre à M. Festor, architecte, et à la société Fluid'Concept,

le tout pour un montant de 489 981 F. Le devis estimatif des travaux s'élève à 3 315 000 F HT.

Adoption du budget supplémentaire : ce budget s'équilibre à 258 685 F en fonctionnement et à 146 689 F en investissement. Il représente au total 13,72 % du budget primitif.



Photo RL

## 23 octobre 2000

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Sikorski, 1er adjoint, a débuté par l'étude du tableau des emplois communaux (3 postes administratifs, 10 agents d'entretien à temps partiel et 9 agents aux services techniques) et la création d'un poste de conducteur spécialisé 1er niveau à temps complet. Ce poste sera pourvu en novembre suite à la démission d'un agent.

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur les travaux programmés en 2001. Il s'agit des réfections et extensions de voirie "chemin des corbeaux" et "rue de l'école", de la confection d'une voirie sur la butte "rue de Guerting" et de la réfection du parking devant le foyer socioculturel "rue de Creutzwald". La maîtrise d'œuvre sera confiée au SIVOM VRD et les subventions pour travaux seront sollicitées.

Un emprunt de 500 000 F, nécessaire pour financer tous les travaux sera contracté auprès du Crédit Mutuel pour une durée de 10 ans et un taux fixe de 5,75 %.

Le conseil a approuvé le plan de travaux forestiers, présenté par l'ONF, pour l'exercice 2001 puis a fixé le droit de fermage à 4,20 F l'are pour ce qui concerne PEARL du Grand Roupelstouden et la ferme du Château.

Une subvention de 154 F est accordée à l'AFAD (Association Familiale d'Aide à Domicile). Elle correspond à 2 F de l'heure pour 77 heures de services rendus dans la localité.





# Caves St Vincent

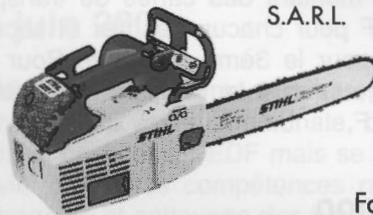
Vins en vrac  
Vins en bouteilles  
Prêts de tables, bancs et tirage de bière

1, rue du Ruisseau - 57880 **HAM s/s VARSBERG**  
Tél. 03 87 93 67 57 - Fax : 03 87 82 36 47

Matériels espaces verts  
Pêche - Jardinerie

## Ets Erwin Bourg

S.A.R.L.



65 et 68,  
rue de Carling  
**57490 L'HOPITAL**  
☎ 03 87 93 55 40  
☎ 03 87 90 12 27  
Fax 03 87 82 20 53

Location de matériel + S.A.V.

TIP  
TOP SOPICA

Société de Produits Industriels et de Caoutchouc

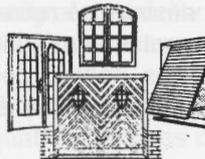
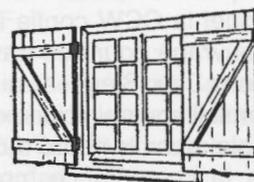
Boîte Postale N° 5  
57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 10 96  
Fax 03 87 93 03 97

## Menuiseries BOIS - ALU - P.V.C.

POSE ET RÉPARATIONS

### René BERNÈDE

34, rue de la Gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG



Tél. : 03 87 93 79 03  
Fax : 03 87 90 17 62



## INFLUENCE COIFFURE

Femmes - Hommes - Enfants

15, rue de la gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
**Tél. 03 87 93 10 36**

Du mardi au vendredi  
8 h 30 à 12 h 00  
14 h 00 à 18 h 30

Samedi  
8 h 30 à 17 h 00



**ARÉAS**

**CMA**

83, ROUTE DE CREUTZWALD  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
TÉL. : 03 87 82 68 10 - FAX : 03 87 82 00 15

Toutes assurances

**JEAN-MICHEL NIESS**

Agent Général

RENAULT et toutes marques

**Garage**

**WELSCH Frères S.à.r.l.**

Tôlerie - Mécanique - Peinture

Voitures sans permis AIXAM

57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 02 13

Boucherie - Charcuterie  
Viande de 1<sup>er</sup> choix - Charcuterie fine

**BECKER Jean-Claude**

4, rue Principale  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 15 62

# Compte Administratif 1999

## Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général .....	1230457,79
Charges de personnel .....	2409529,05
Autres charges de gestion courante .....	745447,46
Charges financières .....	381244,72
Charges exceptionnelles .....	10180,43
<b>Dépenses de l'exercice .....</b>	<b>4 776 895,45</b>

## Recettes de fonctionnement

Atténuation de charge .....	157467,26
Ventes de produits .....	201428,56
Impôts et taxes .....	1 823289,14
Dotations, subventions, participations .....	3 104553,52
Autres produits de gestion courante .....	116765,51
Produits exceptionnels .....	46 496,95
<b>Recettes de l'exercice .....</b>	<b>5 450 000,94</b>

**Excédent de clôture .....** 673 141,49

## Dépenses d'investissement

Déficit d'investissement reporté .....	465 137,04
Opérations d'équipement .....	3211680,35
Emprunts et dettes .....	778249,43
<b>Dépenses de l'exercice .....</b>	<b>4 455 066,82</b>

## Recettes d'investissement

Equipement .....	1 104000,07
Subventions d'investissement .....	164491,78
Emprunts .....	1 500000,00
immobilisations .....	1066056,60

**Recettes de l'exercice .....** 3 834 548,45

**Besoin de financement .....** 620 518,37

## TAUX DES IMPOSITIONS

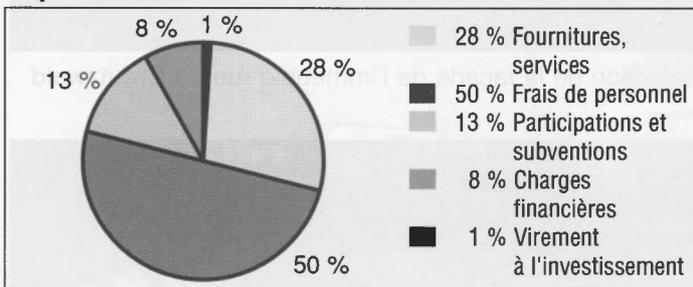
TAXES	Taux d'imposition (en %)					
	La Commune et Communauté du Warndt			De la cat. démographique (taux 1999)		
	En 1998	En 1999	En 2000	Dépt.	Rég.	Nat.
<b>d'habitation</b>	5,84	5,92	5,92	10,72	10,75	11,19
sur les propriétés						
- bâties	4,36	4,41	4,41	10,41	12,28	16,17
- non bâties	27,16	27,51	27,51	51,09	36,03	47,10
professionnelles	7,04	7,13	7,13	7,82	8,97	11,44

## EVOLUTION DE LA DETTE

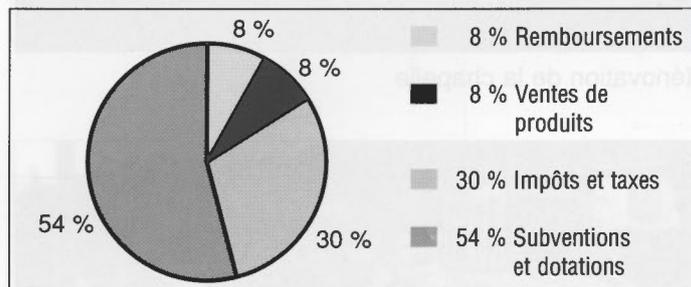
	1994	1995	1996	1997	1998	1999
<b>Encours en francs</b>	6 150 000	5 273 486	5 445 940	6 201 983	5 483 056	6 204 807
<b>Annuité dette par habitant :</b>						
- Commune	370	505	336	484	401	422
- Département	717	683	668	696	735	913
- Région	689	620	645	664	713	712

# Budget primitif 2000

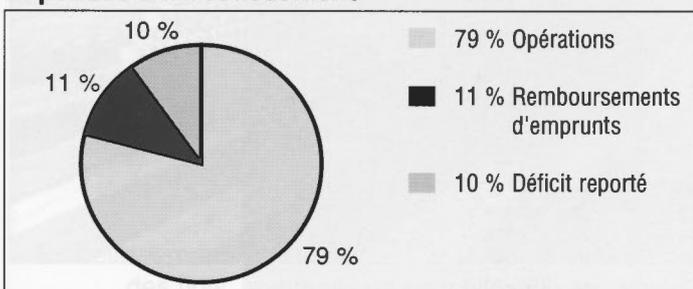
## Dépenses de fonctionnement



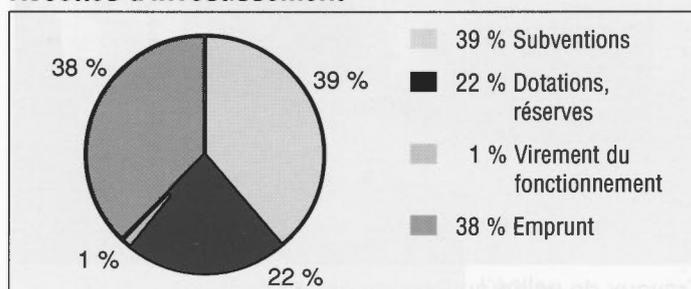
## Recettes de fonctionnement



## Dépenses d'investissement



## Recettes d'investissement



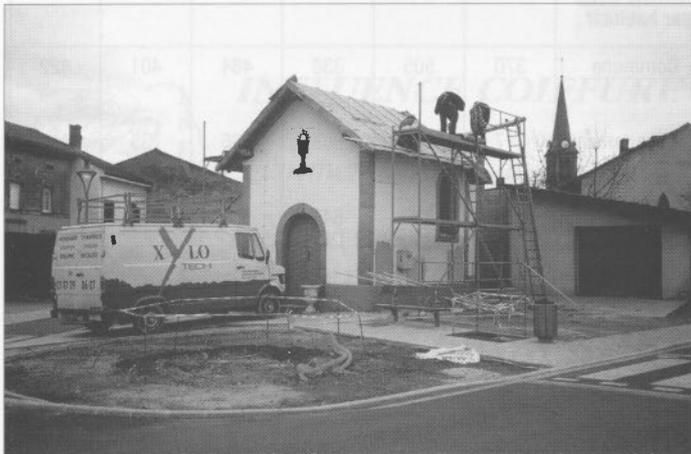
# Travaux et Réalisations



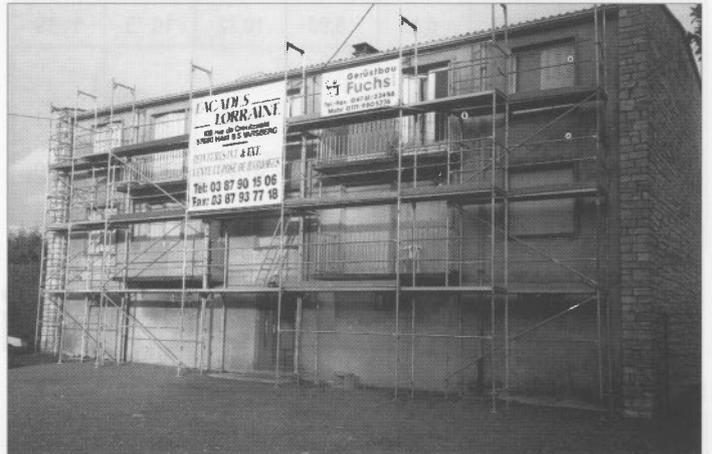
Rénovation  
de la  
chapelle



Rénovation  
de la  
chapelle



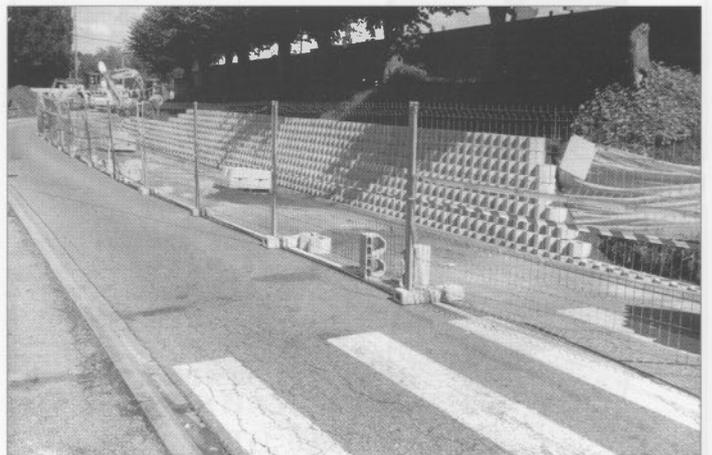
Rénovation de la chapelle



Réfection de la façade de l'immeuble rue de Creutzwald



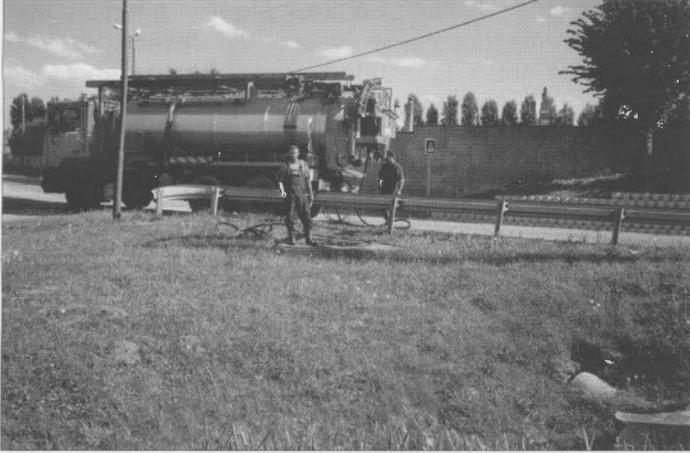
Travaux de voirie au lotissement du château



Travaux de consolidation au cimetière

Les enfants étaient nombreux à choisir le tennis parmi les activités proposées.

# Travaux et Réalisations



Entretien du réseau d'eaux usées



Installation de la sirène

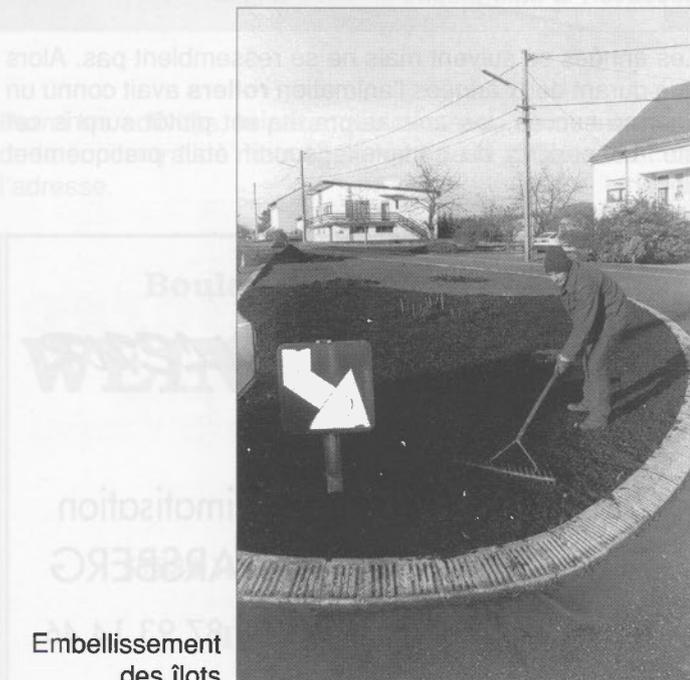


Escalier rue de Guerting



Installation des bancs

Photo RL



Embellissement des îlots

Photo RL



Le calvaire devant l'église

# Animation estivale 2000

86 filles et garçons se sont inscrits à l'animation estivale 2000, organisée par la commune de Ham sous Varsberg. Les enfants se sont retrouvés dans différents groupes en fonction de leur âge.

Afin de permettre aux jeunes de 4 à 12 ans de profiter pleinement des vacances d'été, une convention a été signée entre la Mairie et l'Association Culture et Loisirs de Faulquemont.

31 enfants ont participé à ce **centre de loisirs sans hébergement** du 10 juillet au 18 août. Au programme des activités : atelier artisanal, chants, motos vertes, équitation, kayak, randonnée pédestre, v.t.t., rollers, jeux de piste sans oublier les excursions à Walibi, Astérix, Europa park et Holiday park.

Dans le deuxième groupe, des activités communes ont été proposées aux enfants de 6 à 17 ans.

Les sorties **piscine** sont toujours très prisées. Une bonne cinquantaine de jeunes ont profité du stade nautique de Creutzwald pour dépenser leur trop plein d'énergie en nageant, plongeant et en jouant dans l'eau.



Photo RL

Une nouveauté : l'initiation à la **musique** a permis à une vingtaine d'enfants sous la direction de Joseph Rao, de découvrir les notes, la clef de sol ; en quelques mots les rudiments de cet art.



Photo RL

Exercices de style pour les jeunes **amateurs du ballon rond** tous les mercredis de 10 h à 12 h. Après les explications des animateurs, les jeunes ont appris à slalomer, conduire la balle au pied, à tirer au but. La matinée se terminait toujours par un match.

Le **judo club** de Ham, contribue également à occuper les enfants pendant les vacances d'été. C'est ainsi que chaque vendredi de 19 h à 20 h les jeunes ont pu profiter du dojo et des conseils de judokas avisés.

Dans le cadre des **sorties pédestres** les jeunes ont découvert la nature sous un autre angle.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Alors que durant deux années l'animation **rollers** avait connu un énorme succès, les animateurs étaient plutôt surpris cet été. Le parking du complexe sportif était pratiquement désert.

## BASTIAN AUTOS & UTILITAIRES

Agent **DAILY IVECO**  
**MICROCAR**



20, rue de Porcelette  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 14 46 - Fax 03 87 90 23 17

Installation agréée GPL

Vente véhicules toutes marques  
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie  
Magasin pièces de rechange  
Location véhicules utilitaires



**TOP**  
**COULEUR**

Carrosserie - Peinture - Climatisation  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

20, rue de Porcelette Tél : 03 87 93 14 46

Les enfants étaient nombreux à choisir le **tennis** parmi les activités proposées.

La plupart des jeunes sportifs démarrent à zéro. Ils sont venus pour acquérir les bases de ce sport et peut-être continuer durant l'année. Pendant que les initiés de l'année précédente se débrouillaient déjà tout seuls, les nouveaux ont écouté les conseils des amateurs et ont appris le coup droit, le revers et la volée.



Photo RL

Se détendre tout en faisant travailler sa matière grise. C'est ce qu'ont fait chaque semaine une dizaine de jeunes en participant au club de **Scrabble**.

Le troisième groupe était réservé aux 13 à 17 ans.



Photo RL

Parmi les activités, la **pétanque** demande non seulement de la concentration mais également de la souplesse et de l'adresse.



Photo RL

Dans le cadre des sorties **cyclo**, les enfants, malgré un mois de juillet pluvieux, ont découvert des nouveaux chemins dans la forêt et dans les champs.

Après la visite du **Petit Bambesch**, l'animation estivale 2000 s'est terminée par un **mini raid** organisé par le club de parachutistes de Creutzwald et environs. 5 courageux ont passé une journée instructive et sportive. Ils sont partis du complexe sportif pour se diriger, munis de harnais et de cordages vers la forêt de Guerting.

Avec les animateurs ils ont découvert certains endroits plutôt insolites, ont fait des descentes en rappel et ont également été initiés à la marche topographique, boussole en main.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont encadré toutes ces activités.



Photo RL

**Boulangerie - Epicerie**

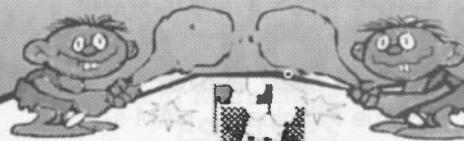
**WEINLAND Frères**

14, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 93 06 59

**SNACK CRISTINA**



**SNACK - KEBAB**

Ham-sous-Varsberg

Tél. 03 87 93 29 32

# Aspects de la vie scolaire

**Effectif total (primaire et maternelle) :**  
**229 élèves**  
(145 en primaire et 84 en maternelle)

**Ecole Anne Frank : 68 enfants**  
Directrice :  
Mme Boutron Laurence  
MM. Richter Jean-Claude,  
Godfroy Bruno

**Ecole des genêts : 77 enfants**  
Directrice :  
Mme Meichelbeck Marie-Louise  
MM. Filler Lucien,  
Freytag Norbert,  
Schmidt Olivier  
Mme Boeglen Patricia

**Maternelle du centre : 41 élèves**  
Directrice :  
Mme Bour Martine  
Mme Muller Isabelle  
Aides :  
Mme Michèle Christiane  
Mme Albrecht Nadia

**Maternelle genêts : 43 élèves**  
Directrice :  
Mme Hinzelin Catherine  
Mme Dufлот Virginie  
Aides :  
Mme Hoerner Ghislaine  
Mme Jager Marie-Thérèse  
Mlle Nimeskern Eve

**Collège Bergpfad : 478 élèves**  
Principal :  
M. Lafontaine Horst  
Principal-adjointe :  
Mme Charvoz Christine  
6è : 116 élèves  
5è : 99 élèves  
4è : 139 élèves  
3è : 124 élèves



École primaire des Genêts



Carnaval maternelle du centre

Photo RL

N.B. : Les deux écoles maternelles ont été équipées en mobilier neuf pour un coût total de 54 000 F. La commune a dépensé 230 F par élève (dépense moyenne de la circonscription : 140 F).

DORNDORF - TED LAPIDUS - CH. LABELLE

*Chaussures - Textiles*  
*Layettes - Lingerie*

**NICOLA** sàrl

23, rue Principale - HAM-s-V.

Tél. 03 87 93 02 05

Une sélection et un choix d'articles de qualité  
Plus de 70 années à votre service sur 2 étages  
Cartes de réductions pour 5 achats dans l'année

TRIUMPH - SLOGGI - LE BOURGET

**TAXI KIN Serge**

*Transport toutes distances*  
*et Malades en position assise*

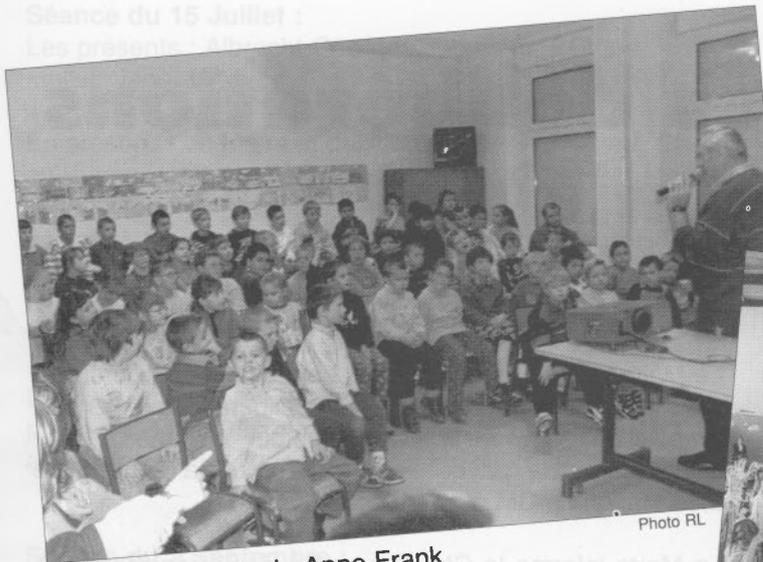
*Colis transport URGENT*

23, rue de Ham

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

Tél. 03 87 93 00 41

Séance du 15 Juillet :  
Les présents : Albrecht



Conférence à l'école Anne Frank

Photo RL

Séance du 16 Septembre 1900  
Présents :



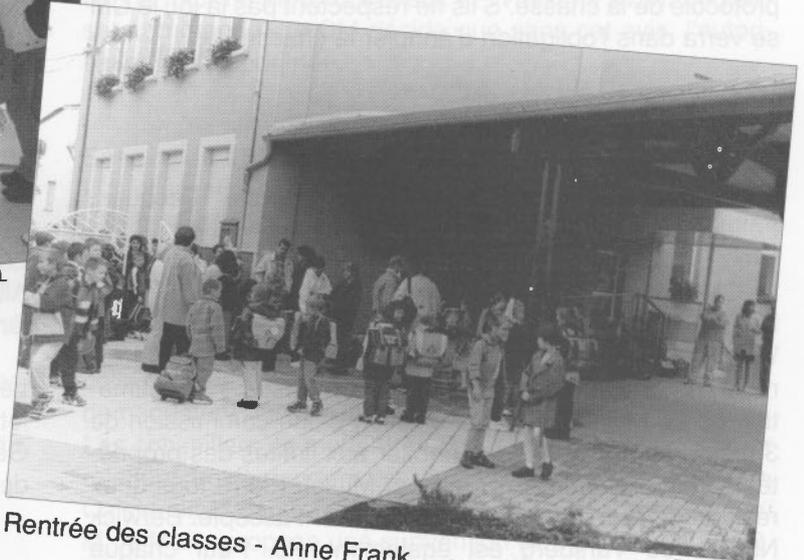
Les maternelles au gymnase

Photo RL



Visite d'un musée - Collège Bergpfad

Photo RL



Rentrée des classes - Anne Frank

Photo RL

## Le Bouquiniste

**ACHAT • VENTE • ÉCHANGE  
LIVRES • CARTES POSTALES ANCIENNES**

Heures d'ouverture :  
du lundi au samedi : de 14 h à 19 h

19, rue de la Gare  
**57880 Ham-sous-Varsberg**  
Tél. 03 87 82 46 12

## MENUISERIE

# SIKORSKI

Fabrication Menuiserie intérieure  
**ESCALIERS**  
**AGENCEMENT DE PLACARDS**

22b, rue de la Gare  
**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**  
Tél. 03 87 82 48 27

# Les anciennes délibérations du conseil municipal

1900

## Séance du 25 Mars

Présents :

Jager Jean, Albrecht-Privé, Fétique, Muller Georges.

Suivant arrêté de la Sous-Préfecture du 8 Mars, la commune se doit d'organiser un groupe d'ouvriers devant aller travailler à Schernau près de Landsthul dans le Palatinat pour l'Alsace-Lorraine. Le CM doit cotiser au minimum 5 Marks tous les ans. Le CM accepte.

Le locataire de la chasse veut faire inscrire J.M Job, négociant en bois, et Baumstummler, aubergiste, tous deux résidant à Creutzwald, comme associés de la chasse. Après délibérations, le CM accepte sous la condition que les limites de la chasse ne soient pas dépassées et que la chasse ne soit pas partagée à gauche de la route de Creutzwald à Guerting avec MM. Salzmann et Job, propriétaires de Creutzwald qui n'ont jamais chassé ensemble. Cette condition est notifiée dans l'article 15 du protocole de la chasse. S'ils ne respectent pas la loi, le CM se verra dans l'obligation d'annuler la chasse.

## Séance du 17 Juin

Les présents :

Jager Jean, Albrecht Jean-Martin, Dourster Jacques, Fétique Nicolas, Muller Georges, Weinland Michel.

Le CM est assisté par les Grands Imposés : Grasse Jean, Kintzler Pierre, Harter Nicolas, Muller Georges, Filler Jean, Weber. Ils sont présents. Le but de la réunion est la déclaration de la valeur des propriétés non bâties § 2, estimation du 24 Mai 1899, pour l'élection d'une commission de 3 membres dont 2 doivent habiter aux limites des propriétés. Ont été élus Harter Pierre et Mitsch Pierre tous deux résidant à Ham-sous-Varsberg et qui ont accepté. Berwick Nicolas de Varsberg est également élu. Pour chaque membre de la commission ont été nommés suppléants : Jager Jean suppléant de Harter, Grasse Jean pour Mitsch Pierre. Le suppléant de l'extérieur est Morsch François de Creutzwald. Harter Pierre est élu Garde champêtre et Mitsch Pierre son remplaçant.

Le Maire informe le CM que la séance peut se poursuivre sans les Grands Imposés et que la délibération concernant l'imposition sera prise. Le percepteur dispense Muller Jean-Gornet de payer les impôts pour la somme de 2,88 Marks. Le CM accepte cette dispense.

Le Maire informe le CM d'un arrêté de l'arrondissement, du 11 juin que dans les communes rurales, pendant 13 semaines, les heures de cours pourront être réduites à 3 heures le matin, dans les écoles publiques. Le directeur d'école est d'avis que les habitants de la commune se satisferont de la décision suivante : la suppression des heures de cours l'après-midi, à savoir pendant 8 semaines : 3 semaines à la fenaison, 1 semaine pendant la semaine sainte et 4 semaines pendant la récolte des pommes de terre. La proposition du directeur est retenue à l'unanimité.

Une assemblée générale de l'association coopérative agricole doit avoir lieu au courant de l'année conformément aux § 5 et 6 des statuts de l'association pour élire leurs délégués. Le CM est prié d'élire un délégué pour assister à l'assemblée générale. A l'unanimité, le maire M. Jager Jean est élu.

## Séance du 1er Juillet

Les présents :

Albrecht Jean, Dourster Jacques, Muller Georges, Weinland Michel, et Jager.

Le maire informe le CM que la sous-préfecture dans une lettre du 20 juin 1900 fait une enquête au sujet de Kuntz Georges né le 21 12 1852 à Climbach suite à sa demande de naturalisation.

1. A-t-il une vie sans problème ?
2. A-t-il trouvé un logement ?
3. Est-il en mesure de se nourrir ?

Le CM à l'unanimité répond par l'affirmative à sa demande de naturalisation, que M. Kuntz est un homme consciencieux, paisible et bon travailleur.



**INTERFLORA**  
**JUMBO FLEURS**  
**MARTINE**

**Toutes compositions florales**

RUE DE LA GARE

57880 HAM-SOUS-VARSBERG - Tél. 03 87 93 31 30

*Livraison  
à domicile*

### Séance du 15 Juillet :

Les présents : Albrecht Georges, Dourster, Fétique, Muller, Jager le Maire.

En présence du Maire et des conseillers, l'instituteur Clause Eugène et les enseignantes Catherine Derris et Madeleine Kaufmann, suite à leur nomination à la date du 14 juillet 1900, ont prêté serment devant Dieu le "Tout Puissant" et à sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, de fidélité, d'obéissance et d'observer les lois avec toutes leurs obligations dans leur âme et conscience, et que Dieu les aide.

Le Maire informe le CM que le chef des garde-forestiers a présenté le plan des terrains forestiers cultivables. Le CM accepte le plan à l'unanimité et sans difficulté.

### Séance du 2 Septembre :

Présents :

Jager, Albrecht Georges Albrecht François Dourster, Weinland.

Le Président informe le CM du litige qui s'est produit dans les secteurs "Grasgen et Landen" et qu'il n'existe aucun chemin utilisable. Pour trouver une solution les propriétaires se sont mis d'accord pour payer les charges en commun, pour faire un chemin rural pour accéder aux champs et un 2è pour les prés.

Le Conseiller Général, le Baron von Rieshofen, vu les plaintes, ordonne qu'il est nécessaire de créer une association agricole ; le CM doit faire une demande.

Le CM fera la demande à l'administration et informe que les chemins ruraux de Clessienne et Landen seront déclarés.

Le CM étant incomplet suite au décès de 2 conseillers, MM. Weber Jacques et Rosenberger, Il est nécessaire de les remplacer. Le CM élit M. Weinland Michel et Albrecht Mitsch François, ils sont en place depuis le 14 Août.

Le Maire propose la création de commissions pour la gestion d'un budget :

- 1<sup>ère</sup> commission : le matériel des pompiers
- 2<sup>ème</sup> commission : construction de chemins, nettoyage des forêts et des ruisseaux
- 3<sup>ème</sup> commission : l'école, la vente de bois, l'autorisation du fauchage des chemins communaux
- 4<sup>ème</sup> commission : inscription à la liste électorale.

Les membres suivants ont été élus :

- 1<sup>er</sup> Albrecht Georges et Albrecht-Privé
- 2<sup>ème</sup> Albrecht Jean et Fetick Martin
- 3<sup>ème</sup> Albrecht Georges et Muller Georges
- 4<sup>ème</sup> Dourster Jacques et Weinland

### Séance du 16 Septembre 1900

Présents :

MM Albrecht Georges Albrecht François, Dourster Fétique Muller, Jager le Maire.

M. le Maire a présenté le Compte Administratif de l'année 1899 avec les autorisations et les factures qu'il a contrôlées. Les Recettes se montent à 9 081,07 Marks, les Dépenses s'élèvent à 8292,01 Marks

Le Budget supplémentaire se monte à 49,8 1 M équilibré en Recettes et Dépenses.

Le Maire demande aux 2 Conseillers élus par le CM, MM. Albrecht et Privé Jean de contrôler les factures.

Les contrôleurs n'ont aucune objection à formuler et approuvent le compte.

Le Maire présente le Budget 1900 au CM équilibré en Recettes et Dépenses soit

Les Recettes 17,08 M

Les Dépenses 17,08 M

### Séance du 25 Novembre

Les présents : Jager Joseph, Dourster, Fétique, Weinland, Albrecht-Privé, Albrecht Georges.

D'après les § 17 /2. du code des Communes, le CM peut recouvrir les travaux et les livraisons inférieures à 500 M sans autorisation. D'après un Arrêté du sous-préfet du 27/09/1889, le Maire peut recevoir une fois pour toute le pouvoir de régler ces recouvrements. Suite à réflexions et explications sur l'affaire, le CM aimerait que le Maire le tienne informé de tous travaux et livraisons avant de passer commande. Le CM décide que sans cet avis, l'autorisation soit supprimée.

### Séance du 16 décembre 1900

Les présents sont :

Jager Georges, Albrecht Jean, Dourster, Albrecht Georges, Muller, Weinland.

M. le Maire lit une note de M. Pawslek du canton qui émet une objection sur la liste des cas sociaux, particulièrement celle qui concerne les mineurs et les jeunes travailleurs qui demandaient une indemnisation vu leur état de pauvreté.

Les conseillers se mettent en accord avec M. Pawslek, et rejettent la demande mais leur conseillent d'exiger une Caisse de Maladie.

M. le Maire propose une subvention de 10 Marks au § 32. Le Conseil vote un crédit de 10 M :

- Chauffage de l'école : 4,35 M
- Comité des Fêtes : 3,55 M
- Entretien du Ban Communal : 2,80 M

Soit un total de 10,70 Marks.

# **GARAGE BOUR Chr.**

**ICI ON NE PAIE PAS LA T.V.A.**

32, rue de Creutzwald - 57880 HAM-sous-VARSBERG - Tél. 03 87 82 03 75

**Toutes marques**

- MECANIQUE
- CARROSSERIE - DEPANNAGE
- VENTES VEHICULES NEUFS et d'OCCASION

# Quelques événements marquants depuis le début du siècle à Ham

**Jusqu'en 1921, les délibérations sont écrites en Allemand Spitzschrift et ne sont pas exploitables par nos rédacteurs.**

20 janvier 1921	la mairie accepte la construction et l'établissement de l'éclairage électrique	11 mars 1967	grosses réparations de la toiture de l'école des garçons de Ham centre
11 janvier 1925	établissement d'une canalisation rue Ecken	23 avril 1967	acquisition d'un terrain pour la station d'épuration
08 janvier 1928	installation des moteurs électriques pour la sonnerie de l'église	07 avril 1968	assainissement de la rue de Guerting, du ruisseau et de l'église
04 août 1929	avis favorable à la création d'une nouvelle école à deux classes à la colonie de Ham	15 juin 1977	confection de trottoirs, d'une piste cyclable (rue de Creutzwald) et de chaussées
22 août 1937	installation d'un poste téléphonique public	1987	inauguration du complexe sportif
14 janvier 42	décision d'agrandissement du cimetière	1989	informatisation partielle de la mairie
06 janvier 1946	fin des travaux de l'installation de l'horloge	1991	le câble arrive à Ham
19 mai 1946	création d'une 3ème classe à l'école de la cité	11 août 1992	inauguration du "DOJO"
25 octobre 1947	reconstruction de l'église paroissiale	1993	Construction des courts couverts de tennis
25 janvier 1948	reconstruction des urinoirs de l'école des garçons	1992	installation de la Croix du cimetière
12 mai 1948	mise en état de l'école des filles et achat de nouveaux fourneaux pour l'école	1992	début de l'installation du gaz
23 janvier 1949	agrandissement du cimetière	1996	construction de 5 logements OPAC
6 novembre 49	création d'une 2ème classe de garçons à la cité	1997	Réhabilitation de l'école du centre
22 janvier 50	décision de construction d'une école à 6 classes	1998	démolition des immeubles rue Principale
2 avril 50	décision d'électrification des maisons de la cité	1999	Aménagement du centre
11 juin 50	avis favorable à l'ouverture d'une chapelle à la cité	2000	les ordinateurs à l'école
9 juillet 50	refus de l'installation du gaz dans la commune		
13 août 50	la vitesse des véhicules automobiles dans la commune est fixée à 40 km/h pour les véhicules de tourisme et à 20 km/h pour les poids lourds		
18 août 50	installation du téléphone automatique à la mairie		
8 octobre 50	décision de création de l'adduction d'eau potable		
10 février 52	création du syndicat des eaux Varsberg-Ham		
28 mars 54	Création du Syndicat de Voirie de la subdivision de Boulay (ancêtre du SIVOM VRD)		
22 octobre 1957	extension du réseau d'éclairage public aux abords du cimetière, route de Creutzwald et rue des Corbeaux		
13 octobre 1959	aménagement des rues de la forêt et des jardins		
06 avril 1962	demande de réalisation d'un lotissement au lieu dit "Cité des Genêts"		
01 octobre 1965	électrification route de Varsberg		



## FAÇADES LORRAINE

Peinture Intérieur-Extérieur - Pose et vente de bardage

108, route de Creutzwald - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

tél. 03 87 90 15 06 - fax 03 87 93 77 18

# Histoire locale :

## L'histoire du château de Varsberg

En l'an de grâce 1258, au sommet d'une colline, s'éleva le château dit de "Varsberg". Varsberg s'écrit avec un "V" lorsqu'il s'agit du lieu et avec un "W" quand il est question de la famille. En effet, cette forteresse a donné son nom à une puissante seigneurie dès le XI<sup>ème</sup> siècle. Et même si l'histoire du château se tait, la légende en est moins timide.

Avant de commencer l'histoire du château, il faut connaître l'ensemble de ses dénominations. Le "Gross- ou New- Varsberg", le "Grand- ou nouveau Varsberg", "Neuf- ou Neuve Varsberg" voilà les différentes façons de parler du château.

Ainsi en passant sur la ligne de chemin de fer de Hargarten - Falck à Creutzwald - ou en sens inverse à droite et à gauche de la voie ferrée s'étend un beau paysage avec une colline abrupte, couronnée d'un château ancien, jadis le siège des barons de WARSBERG. Le passé intéressant et fort mouvementé de cette seigneurie mérite qu'on jette un coup d'œil sur son histoire et celle du château.

En effet, l'origine de ce château prit source d'un conflit entre duc et évêque de cette époque. Vers la moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, FERRY III - Duc de Lorraine - a voulu imposer sa puissance et son autorité à l'évêque de Metz. C'est pourquoi, il fit construire à l'opposé de la colline de Geisberg (colline située dans la commune de Varsberg actuellement) où résidait l'évêque de Metz et ses vassaux, le "Gross Varsberg". Pour cette construction, le Duc fut très taquin. Il confia cette mission à Jean de WARSBERG, justicier du Duc de Lorraine mais aussi vassal de l'évêque de Metz. Pour contrer l'influence de l'évêque, Jean de WARSBERG bâtit, au nom de FERRY III, le nouveau fort ducal. De cette façon, le château de la commune de Ham sous Varsberg fut achevé vers 1262.

Les querelles entre l'évêque et le Duc s'aggravèrent. D'où en 1274, Boemond de WARSBERG - princier de Metz - et Jean - seigneur de Varsberg ont été élus arbitres. Les résultats de ces démêlés furent, en 1275, l'emprisonnement secret, par Jean de WARSBERG au côté de FERRY III, de Guillaume Trainel "TRAGUNEL" évêque de Metz dans les cachots de la "NEUVE WARSBERG".

"Peut-être dans l'intention de récolter une forte rançon".

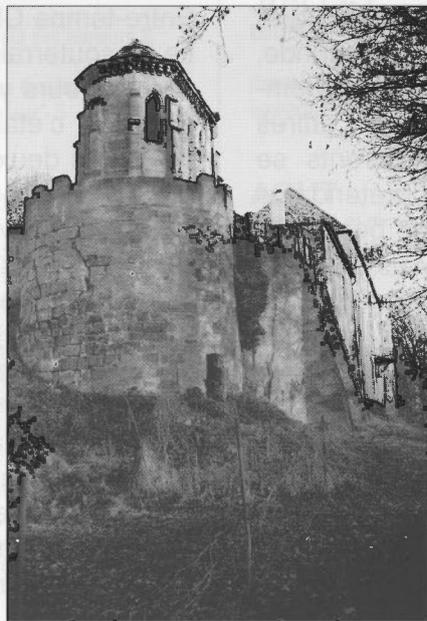
Cependant, le sort de Guillaume prit fin le jour où un couvreur était en corvée au "NEW CHATEAU". Guillaume fredonna alors au couvreur :

"Joyeux compère, ma captivité est très dure et la tristesse est mon sort. Apporte-moi donc trois petites choses, du papier, de l'encre et une plume".

Le couvreur ayant bien rempli son devoir, une armée de petits vasseaux attaquèrent le château et libérèrent l'évêque. La vengeance de celui-ci fût si terrible que le Duc sauva sa vie de très peu.

Le 28 décembre 1283, Jean de WARSBERG déclare avoir reçu du Duc de Lorraine, le fief de "NEUVE WARSBERG".

Le château a connu ensuite plusieurs propriétaires successifs :



- En 1284, le fief est transmis à Doemond de Sarrebruck et Godeman Torviller, les neveux de Jean.

- Dietrich de WARSBERG, seigneur de MINGEN BLIESMINGEN, a eu comme fief le château fort en 1286.

- En 1317, "NEUF WARSBERG" est donné par le Duc de Lorraine à son petit-fils "MATHIEU" lui-même sans héritier laissa à son tour le château à Jean et Robert de Mingen.

- En 1329, Jean de Mingen jouit auprès du Duc et dans le pays de la plus grande autorité ; il était justicier pour la Lorraine de langue allemande.

Ainsi, pendant de longues années, les successeurs de Jean de WARSBERG restèrent les défenseurs du château fort "Grand Varsberg".

Les guerres incessantes détruisirent le château. C'est au cours du XIV<sup>ème</sup> siècle qu'il a été reconstruit.

En 1431, le Duc CHARLES II de Lorraine étant mort sans postérité, une guerre éclata entre les deux prétendants René d'Anjou et Antoine de Vaudemont. Les seigneurs de WARSBERG se rangèrent du côté des Vaudemont, et Jean de Varsberg le jeune de WARSBERG-MINGEN fut tué à la bataille de Bulgnéville. Le château, sans propriétaire à ce moment, fut alors détruit par des chevaliers pillards et des brigands.

C'est en 1435 que les barons de WARSBERG relevaient le château actuel. Il était devenu une résidence secondaire du bailli (agent, officier) du baron de WARSBERG.

Le château fut ruiné encore une fois par la guerre de 30 ans. Alexandre Joseph de WARSBERG vendit le domaine en 1834 car il adopta la patrie autrichienne de son épouse Elise de WIT-TERBACH KREATH.

C'est STOFFELS, avocat messin, qui acheta la propriété en 1843. Des ruines de la dernière guerre, il en fit une demeure confortable qu'il transmettra à son gendre Louis Paul FERDINANT, marquis de LIGNIERES.

En 1928, le château est acheté par Monsieur WEILAND, commerçant en bois à Forbach.

Il est revendu en 1928 à Monsieur MULLER de Betting-lès-St-Avoid. Ce domaine a été transmis en 1937 à la fille de Monsieur MULLER, épouse SCHWARTZ.

N'oublions pas la grosse tour ronde au Nord, coiffée jusqu'en 1945 d'un toit à bulbe qui est devenu lieu d'habitation à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle. Une chapelle néogothique a été érigée en 1881 pour abriter les sépultures des STOFFELS et des LIGNIERES. Dans la cour, un puits de 98 mètres de profondeur creusé dans le roc remonte sans doute au château médiéval.

Un chemin carrossable longeant des châtaigniers passe sous un petit tunnel et conduit à ce merveilleux site historique.

Mais c'est également au sommet de cette colline qu'est la légende du château de WARSBERG.

Références :  
Cahiers du pays de la Nied : Conférence SHAL 1988.  
L'histoire du château de Varsberg. - E. Berghol.

# Une légende au temps des souverains de Varsberg

Au temps des croisades vivait au château de Varsberg le comte Raimund et la noble dame Kunigunde, sa femme. Ils avaient une fille belle et tendre nommée Clothilde. Beaucoup d'admirateurs furent attirés par sa beauté et son élégance. Les parents se demandaient avec inquiétude lequel des prétendants serait l'élu de leur fille. Clothilde montrait beaucoup d'intérêt pour le chevalier Rosenberg. Mais aussi, le chevalier de Schwarzenberg, venant de la région de Moselle, a bien souvent essayé de gagner la faveur de Clothilde. Le comte de Raimund refusa de donner la main de sa fille à ce dernier, car les informations qu'il avait recueillies sur sa personne n'étaient pas très bonnes. Ce chevalier quitta donc le château et jura de se venger.

Au temps des persécutions des chrétiens en Terre-Sainte, de nombreux soldats étaient envoyés en croisade ; même l'amant de Clothilde, Gottfried de Rotenberg fit partie de cette croisade.

Un jour, dans une nuit sans lune, des troupes ennemies entouraient le château. Les quelques hommes d'armes du comte Raimund tentaient de faire tomber les agresseurs des leurs. Mais en vain. Les ennemis pénétraient déjà par les créneaux en s'écriant : "A bas Varsberg".

Le commandant ne pouvait pas résister à la supériorité des attaquants. Il n'avait qu'une pensée : c'était de sauver Clothilde et sa mère. Il les trouva enlacées de peur dans un coin du château. Le brave homme conduisit les deux femmes dans un souterrain secret. Il était temps car les hommes de Schwarzenberg venaient d'occuper le château. Le chevalier se précipita dans la chambre des deux femmes et en apercevant le commandant s'écria : "Où sont celles que je cherche ?".

Au lieu de répondre, le commandant lança sa hache vers le chevalier. Mais la hache ne fit que rebondir sur le casque du chevalier qui enfonça son épée dans la poitrine de l'homme courageux.

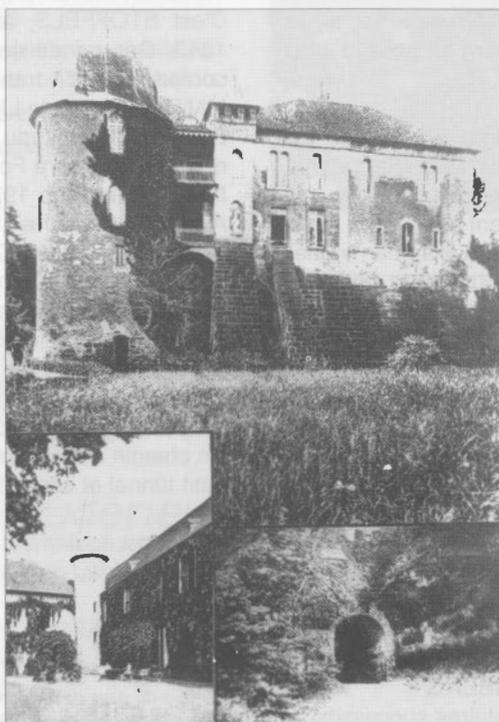
Entre-temps Clothilde et sa mère atteignirent la sortie du souterrain. Une nouvelle scène horrible se présenta à leurs yeux : le château de Varsberg était en flammes, c'était l'œuvre des pillards de Schwarzenberg. Les deux femmes devaient maintenant trouver un asile. A bout de forces elles arrivèrent dans un refuge de la ville de Saint Avold. Quelques temps plus tard, elles furent accueillies par l'évêque Bohemund de Trèves.

Le maudit chevalier de Schwarzenberg ne pouvait pas se réjouir longtemps de son butin ramassé à Varsberg car l'archevêque et le duc de Lorraine rassemblèrent leurs forces et se dirigèrent vers le château fort du chevalier pillard situé au bas de la Moselle. Le château fût complètement détruit, le blason profané et le chevalier enfoui sous une terre non-bénite.

Les années passèrent au château de Trèves. Mais Clothilde vivait toujours dans l'espoir de revoir un jour son bien-aimé, bien qu'elle ne reçut aucun signe de vie de celui-ci. Après bien des années, un homme du vaillant chevalier Gottfried de Rosenberg venait apporter la nouvelle que son seigneur avait libéré le comte de Varsberg par un coup de force audacieux des mains de l'ennemi. Pour récompense, le comte lui promit la main de sa fille. Après sept ans de tristesse, la joie de se revoir était tellement grande qu'on oublia bientôt le malheur des années passées.

Jamais ne fût célébré mariage aussi splendide qu'au château de Varsberg réédifié. Avec une partie du trésor du chevalier de Schwarzenberg, on put reconstruire un château plus vaste et plus sûr que le précédent.

La fête du mariage dura huit jours. En retournant dans leurs foyers, les invités s'empressèrent auprès de l'heureux couple pour lui exprimer leur reconnaissance et leur joie d'avoir pu assister à cette fête digne d'éloges.



# Calendrier des manifestations 2001

## JANVIER

- Jeudi 11 : Assemblée générale de la société des mineurs S  
 Samedi 13 : Tournoi Melfor de judo G  
 Dimanche 14 : banquet du club d'épargne "Les Genêts" S  
 Samedi 20 : moules-frites des "Amis de Lussac" S  
 Samedi 27 : soirée du tennis-club S

## FEVRIER

- Samedi 3 : soirée du moto-club S  
 Samedi 3 et dimanche 4 : tournoi en salle: jeunes du FC Ham G  
 Samedi 10 et dimanche 11 : tournoi en salle: jeunes du FC Ham G  
 Samedi 17 : banquet des "fauchés" P  
 Samedi 17 : tournoi en salle : jeunes du FC Ham G  
 Samedi 17 : soirée du club d'épargne "Trèfle d'or" S  
 Jeudi 22 : information Maisons Fleuries S  
 Samedi 24 : soirée carnavalesque du FC Ham S

## MARS

- Samedi 3 et dimanche 4 : salon de la voyance du club Tricot S  
 Dimanche 4 : carnaval des enfants APEHV G  
 Dimanche 18 : concours d'agility au Club Cynophile  
 Vendredi 23 : Assemblée générale locale du Crédit Mutuel à Varsberg  
 Samedi 24 : soirée du "Judo-Club" S

## AVRIL

- Dimanche 1<sup>er</sup> : après-midi récréative du club "Joyeuses Rencontres" à Varsberg  
 Samedi 28 : soirée des "Amis de Lussac" S

## MAI

- Samedi 5 et dimanche 6 : EXPO Ham S  
 Dimanche 20 : marché aux vêtements par le club Tricot  
 Samedi 26 : rassemblement débutants par le FC Ham S  
 Jeudi 31 et vendredi 1<sup>er</sup> juin : semaine des arts de l'APEHV SP

## JUIN

- Samedi 2 et dimanche 3 : Tournoi du RCC  
 Dimanche 10 : sortie pédestre du "Club des Genêts" P  
 Dimanche 10 : challenge du Crédit Mutuel du FC Ham  
 Samedi 16 : raid paras P  
 Dimanche 17 : fête scolaire à l'école des genêts  
 Dimanche 17 : banquet Paella des "Joyeuses Rencontres" S  
 Samedi 16 et Dimanche 17 : kermesse de la paroisse Christ Roi au Maroc  
 Mardi 19 : rencontre d'athlétisme USEP  
 Samedi 23 et dimanche 24 : tournoi jeunes du "Tennis-Club" S  
 Samedi 30 : fête de la moto dans la forêt

- P = privé
- S = salle des fêtes

- SP = salle paroissiale
- G = gymnase

- CS = complexe sportif

## JUILLET

- Dimanche 1<sup>er</sup> : sortie pédestre organisée par la Société des Mineurs S  
 Dimanche 8 : fête forestière des "Amis de Lussac"  
 Samedi 21 et dimanche 22 : fête forestière organisée par l'amicale des Sapeurs Pompiers

## AOÛT

- Samedi 11 et dimanche 12 : exposition avicole à l'école des genêts  
 Week-end du 15 août : accueil des amis de la Vienne par les "Amis de Lussac"  
 Dimanche 12 ou 19 : challenge organisé par le FC Ham  
 Dimanche 26 : sortie pédestre organisée par les fauchés

## SEPTEMBRE

- Jeudi 20 : assemblée générale du tennis-club S  
 Lundi 24 : assemblée générale du club tricot S  
 Jeudi 27 : assemblée générale des Amis de Lussac S  
 Samedi 29 : soirée paras de la St Michel S

## OCTOBRE

- Jeudi 4 : réunion des associations S  
 Mardi 16 : soirée du chœur d'hommes S  
 Samedi 20 : repas dansant du "Trèfle d'Or" S  
 Mardi 23 : assemblée générale du chœur d'hommes S  
 Mardi 23 : assemblée générale de l'APEHV à l'école Anne Frank

## NOVEMBRE

- Samedi 3 : assemblée générale de la chorale Ste Cécile SP  
 Samedi 24 : assemblée générale du club des "Fauchés" P  
 Samedi 24 : soirée du judo-club S  
 Lundi 26 : assemblée générale des "Joyeuses Rencontres" S  
 Jeudi 29 : remise des prix "maisons fleuries" S

## DECEMBRE

- Dimanche 2 : banquet de la Ste Barbe organisé par la société de mineurs S  
 Dimanche 2 : marché de Noël organisé par l'APEHV  
 Dimanche 2 : Toy-Run du club des motards  
 Mardi 4 : passage de St Nicolas dans les écoles  
 Dimanche 9 : fête des anciens au collège  
 Samedi 15 : arbre de Noël du RCC S  
 Samedi 22 : arbre de Noël organisé par le club tricot S  
 Samedi 29 : fête des jeunes du FC Ham S  
 Dimanche 31 : St Sylvestre organisée par le FC Ham S

## Liste des associations de HAM-SOUS-VARSBERG

Amicale des Amis de Lussac (Armand GAMBS)	tél. 03 87 82 38 33	Club d'épargne "Les genêts" (Roland BIETTE)	tél. 03 87 93 44 04
Amicale des Parents et Enseignants (Pierrot MORITZ)	tél. 03 87 82 12 51	Club des motards (Edmond BETTINGER)	tél. 03 87 82 60 34
Amicale des Sapeurs Pompiers (Raphaël TERLIZZI)	tél. 03 87 93 78 64	Club "Idéale DS Lorraine" (Norbert KULAS)	tél. 03 87 82 51 58
Anciens combattants (François URBAYS)	tél. 03 87 93 64 34	Club Tricot (Liliane SCHLOSSER)	tél. 03 87 82 10 20
ASGH (Raymond SIKORSKI)	tél. 03 87 93 08 81	Football-club de Ham (Roger FILLER)	tél. 03 87 93 60 65
Association des commerçants et artisans de Ham (Elio FABINI)	tél. 03 87 93 06 05	Joyeuses rencontres (Josée WYPART)	tél. 03 87 04 29 88
Chœur d'Hommes (Maurice HAUTER)	tél. 03 87 93 52 92	Judo-Club (René THOMAS)	tél. 03 87 93 14 82
Chorale Ste Cécile (Rémy WEISSE)	tél. 03 87 93 52 42	Sapeurs pompiers (Marcel PETAIN)	tél. 03 87 82 30 92
Club cynophile (Henri KALUS)	tél. 03 87 82 69 84	Société des mineurs et travailleurs (Gilbert GULDNER)	tél. 03 87 93 10 91
Club d'épargne "Les Fauchés" (Jean-Claude BOUR)	tél. 03 87 93 58 24	Tennis-Club de Ham (Raymond SIKORSKI)	tél. 03 87 93 08 81
Club d'épargne "Les Hamsters" (François DOHR)	tél. 03 87 93 64 96	USEP (Jean-Claude DYLLONG)	tél. 03 87 93 70 51
Club d'épargne "Le Trèfle d'or" (Hubert NOWAK)	tél. 03 87 90 21 90	Union Nationale des Parachutistes (Yves GARGUI)	tél. 03 87 93 68 70

# Vie des associations

## SOCIÉTÉ DES MINEURS ET TRAVAILLEURS DE HAM S/S VARSBERG

Notre société est née avec l'exploitation du puits de la Houve, au début du vingtième siècle.

Malgré l'arrêt des mines de charbon dans quelques années, notre volonté de continuer ce que nos anciens ont mis sur pied, reste intacte.

Dans cette perspective notre société a encore de l'avenir et devrait, par la suite de la mise en retraite anticipée, nous apporter un renfort de nouveaux membres. Pendant des années, sous la conduite d'une équipe dynamique, notre société a fièrement participé aux cérémonies et manifestations patriotiques et religieuses.

Toujours présents à la vente de la brioche de l'amitié, au nettoyage de printemps nous avons également participé à des rencontres avec nos amis sarrois.

Notre sortie pédestre très sollicitée, la confection d'un hôtel à la grotte avec le concours de nos épouses, la participation à la procession de la fête Dieu, la messe en l'honneur de notre patronne et en souvenir de nos amis disparus, et le traditionnel banquet de la sainte Barbe ont figuré au programme de cette année 2000.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de nos activités.

Le devoir de notre société au sein de la commune est de faire participer tout le monde aux différentes manifestations.

Nous tenons à remercier la Municipalité et la caisse du Crédit Mutuel pour l'aide financière et matérielle.  
Glück Auf !



## 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU TENNIS CLUB DE HAM

Lors de la dernière assemblée générale, vingtième anniversaire oblige, le président Raymond Sikorski a fait un rapide retour en arrière sur les vingt dernières années du club.

Il a rappelé que le tennis club avait été créé le 23 octobre 1980. Quelques dates clés ont été énumérées.

De 1980 à 1984, la pratique du tennis avait lieu au gymnase. L'inauguration des trois courts extérieurs s'est faite en novembre.

1984-1985 fut une année record avec 329 membres. Le complexe sportif et les vestiaires ont été inaugurés en 1987 et les courts couverts en novembre 1993.

Les travaux du club house se sont terminés en 2000. En 20 ans le club a investi 601 700 F en matériel et équipement.

Le président a exprimé sa satisfaction pour plusieurs raisons.

L'effectif est en hausse, le tennis club compte 126 membres dont 28 jeunes et 98 adultes.

Le club a enregistré de très bons résultats aux différents championnats permettant aux quatre équipes de monter d'une division.

Le tennis club compte dans ses rangs 40 joueurs et joueuses classés de 30/5 à 15/3.

Le tennis club a organisé une fois de plus un tournoi open de très bon niveau avec une centaine d'inscrits.

Grâce au jumelage entre Ham et Merten, les membres du tennis club disposent à présent de sept courts de tennis. L'école de tennis compte 21 inscrits dont 7 jeunes en perfectionnement.

Les projets du club pour 2001 concernent: l'isolation du plafond de la mezzanine, le démarrage de l'aménagement intérieur du club-house, l'engagement des équipes dans divers championnats, la création d'une initiation au tennis pour les adultes débutants, la création des challenges du Maire et de la ville.

## Union des Invalides, Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Alsace-Lorraine

Section d'arrondissement de : CREUTZWALD - BOUZONVILLE - BOULAY  
Groupement de HAM-sous-VARSBERG

Suite au décès de Monsieur Gilbert ALBRECHT, Président et Responsable du Groupement de Ham, les 22 membres se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 04 Avril 2000.

### Le nouveau comité se compose comme suit :

Président : François URBAYS

Vice-Président : Aloyse NICOLA

Secrétaire : Hubert BUMB

Secrétaire-Adjoint : Jules FETIQUE

Trésorier : Ferdinand ULTSCH

Trésorier-Adjoint : François URBAYS

Assesseurs : Joseph ALBRECHT, Jacques ANCELIN,  
Hubert OLIER et Paul TOURSCHER

Commissaires aux Comptes : Valentin AUBERTIN et  
Théo SCHNEIDER.

Le but de l'association est de pérenniser l'action du monde combattant au sein de l'U.I.A.C.A.L. (Union des Invalides et Anciens Combattants d'Alsace-Lorraine) Section de Creutzwald, surtout pour les anciens d'A.F.N. mais aussi de tous les autres conflits (Missions Extérieures), afin qu'ils rejoignent l'association.

Contact : François URBAYS au 03-87-93-57-77.

L'association a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de BOULAY le 30 mai 2000.

## Association "les Amis de Lussac"

L'association a pour objectif premier de maintenir et développer les relations d'amitié qui se sont tissées depuis de longues années entre les habitants de Ham et Lussac-les-Châteaux (Vienne)

Tous les deux ans des rencontres officielles ont lieu respectivement dans chaque commune. En 2001, les lussacois seront donc accueillis à Ham du 15 au 19 août et l'association s'active déjà pour préparer cet échange.

Plusieurs manifestations sont prévues pour la saison à venir, à savoir :

- une exposition culturelle sur le Népal, l'Inde et le Tibet en novembre 2000
- la soirée Moules-Frites le 20.01.2001
- une soirée country le 28.04.2001
- une fête champêtre les 7 et 8 juillet 2001
- l'accueil des amis lussacois du 15 au 19 août 2001

L'association joue donc pleinement son rôle puisqu'elle participe activement à la vie de la commune et développe un esprit de solidarité nécessaire pour contrecarrer les effets de l'individualisme, toujours plus présent de nos jours.

Toute personne souhaitant partager cet idéal sera accueillie volontiers.

CONTACT : A. Gams - 03 87 82 38 33.

## Pour Vous Servir la **BOULANGERIE - PÂTISSERIE**

*Yves Freytag*

vous reçoit dans ses LOCAUX  
**ACCUEIL CHALEUREUX - CHOIX - QUALITÉ**



10, rue de Ham - **HAM-SOUS-VARSBERG**

Tél. 03 87 29 87 02

27, rue Poincaré - **SAINT-AVOLD**

Tél. 03 87 92 18 19

2, rue de l'Église - **CREUTZWALD**

Tel. 03 87 90 16 27



### Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi	de	5 h 00 à 12 h 30
	de	13 h 30 à 18 h 30
le samedi	de	5 h 00 à 12 h 30
le dimanche	de	6 h 00 à 12 h 00

## CLUB IDéale DS Lorraine

Les "Voitures du Siècle" a EXPO - HAM

Principale activité de l'association au sein de notre village, la manifestation annuelle "EXPO-HAM", dont l'objectif est d'en faire une fête de l'amitié, de la joie et de la convivialité a connu cette année encore un très beau succès populaire et drainé plusieurs milliers de visiteurs sur le chemin du complexe sportif pour admirer voitures anciennes, motos et brocante. Nombreux exposants étaient venus non seulement de la région, mais aussi de la Hollande, d'Allemagne et du Luxembourg.

Chaque année et cela depuis 5 ans déjà "EXPO-HAM" s'affirme comme le rendez-vous incontournable de tous les passionnés de véhicules et motos de collection. Plus de 240 unités étaient exposées sur les 2 parkings. La palme revient à la "FORD T, une jeunette de 1912 venue de Sarre". Côté motos, ce fut là aussi un beau succès et le nombre de motards présents était la preuve de la réussite de cette journée. Un très joli plateau jamais encore rassemblé à "EXPO-HAM". Le public averti visita le coin des nombreux brocanteurs. Pour "l'Artisanat-Brocante" les choix étaient multiples et peu de visiteurs sont repartis bredouilles.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur BOUTTER Guido pour sa confiance et son soutien dans ce projet.

Nos remerciements aux nombreux sponsors et bénévoles des trois clubs.

L'objectif fixé pour 2001 sera naturellement le "15ème anniversaire" de notre association. Il est à signaler que le club est ouvert à tous les passionnés de véhicules anciens.



## A.S.G.H. GYMNASTIQUE

La gymnastique féminine compte une vingtaine de membres. Cette activité a lieu tous les mercredis de 20 h à 21 h au gymnase de Ham sous Varsberg : échauffement, exercices au sol, exercices d'assouplissement, stretching et de 21 h à 22h, sports collectifs : badminton, volley, basket.

## A.S.G.H. YOGA

La section yoga compte une cinquantaine de membres. Les séances ont lieu dans la salle polyvalente de la cité Maroc à Creutzwald, tous les lundis de 18 h 45 à 20 h et 20 h 45 à 21 h 30 et les jeudis de 9 h à 10 h 15.

## CHŒUR D'HOMMES DE HAM

La chorale Chœur d'Hommes sous la direction de ses dirigeants Guido Boutter et François Muller a chanté à deux reprises au courant de l'année 2000.

A l'occasion de la kermesse paroissiale de l'église Christ Roi de la cité Maroc et à la fête des anciens secouristes des H.B.L., le public a pu apprécier la qualité des chants interprétés par le Chœur d'Hommes.

Dans l'ensemble une année avec peu d'activités.

Très bonne ambiance au sein du groupe, le Chœur d'Hommes est toujours à la recherche de nouvelles voix.

**AUTO ECOLE**

**COD' A**

**MOTO CYCLO**

80, rue de la Gare  
(face à la piscine)  
57150 CREUTZWALD  
Tél. 03 87 82 68 96

17, rue de Ham  
57880 HAM  
sous VARSBERG  
Tél. 03 87 93 19 06

**ÉLECTRICITÉ  
LAUER** S.A.R.L.

- Électricité Générale
- Éclairage Public
- Sonorisation

**TÉL. 03 87 93 16 39**

22, rue de la Croix

57550 MERTEN

# Informations diverses

## Nettoyage des rives de la Bisten

Vingt personnes participent depuis mi-janvier au chantier d'insertion professionnelle et sociale de l'ASBH. Ils aménagent un sentier paysager le long de la Bisten, embellissant le patrimoine naturel sur une vingtaine de kilomètres. Ce chantier est également le fruit de la coopération intercommunale dans le cadre de la CCW (Communauté de Communes du Warndt).

L'ASBH (Action sociale et sportive du Bassin Houiller) a mis en place un chantier d'insertion professionnelle et sociale dans le cadre d'un tutorat technique.

Démarré le 17 janvier dernier, il durera jusqu'au 16 janvier 2001 avec possibilité de reconduction. "Vingt personnes, deux femmes et dix-huit hommes, âgés de 19 à 57 ans, effectuent des travaux environnementaux, aménagent un sentier paysager sur une distance de 20 km. Celui-ci part de la source de la Bisten, à Bisten-en-Lorraine, passe par Varsberg, Ham-sous-Varsberg pour rejoindre le plan d'eau de Creutzwald", indique M. Raymond Weyland, coordonnateur à l'ASBH.

Ces hommes et femmes mettent en valeur les sites du patrimoine naturel communal. Ce chantier a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des participants qui connaissent momentanément des difficultés du fait de "non-emploi", explique M. Weyland. Le matin, ils ont rendez-vous devant le Cercle nautique, au plan d'eau de Creutzwald, pour y être pris en charge par le tuteur Stéphane Kopp et véhiculés vers les sites devant être aménagés. Selon la nature des travaux à réaliser, nous collaborons avec les services des communes concernées, l'ONF (Office national des Forêts), le Gecnal (Groupement d'études et conservation de la nature en Lorraine), les associations s'occupant de la pêche, la chasse et l'environnement". Ces vingt personnes effectuent des travaux de nettoyage des berges, de bûcheronnage, d'élagage, de débroussaillage, de construction de nichoirs avec du bois récupéré suite à la tempête de fin décembre dernier. Actuellement, nous travaillons dans les chablis dûs à cette tempête. A l'entrée des chemins forestiers de la commune de Creutzwald, nous installons des barrières afin d'éviter le passage de véhicules".

En participant au chantier, ces personnes contribuent au bien-être de la communauté, se sentent utiles. Elles sont sala-



riées, ont un contrat emploi solidarité (CES), effectuent 20 heures de travail par semaine. Depuis début mars, elles bénéficient d'une demi-journée de formation aux techniques de recherche d'emploi assurée par l'ASBH.

Le chantier d'insertion s'est également chargé de divers travaux dans la commune en accord avec les services techniques. C'est ainsi que lors des transformations des plates-bandes devant l'église St Lambert, berbérís, forsythias et rosiers ont été arrachés par les ouvriers communaux puis récupérés par le chantier d'insertion. Les plants ont alors été mis en place en bordure du ruisseau de Guerting à l'entrée de la forêt et des rosiers ont été plantés autour de la croix.

Pour cette opération, l'ASBH a sollicité différents partenaires, la Communauté de Communes du Warndt (CCW), la Direction de la Solidarité du Conseil général de la Moselle, l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville, et la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, l'ANPE (Agence locale pour l'Emploi) de Saint-Avold, les assistantes sociales du centre médico-social, les travailleurs sociaux de l'UDAF (Union départementale des associations familiales), le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ainsi que la cellule d'appui du RMI de la sous-préfecture de Boulay.

(Extraits de textes parus dans le RL du 15 mars 2000)



## Inauguration de l'aménagement du centre et de l'école Anne Frank

Le 24 juin, à 11 h 30, le centre du village a attiré la foule des grands jours. Habitants, élus de la région et de la Communauté de Communes du Warndt (CCW), représentants du monde associatif, de la gendarmerie, de la police, de l'Eglise, de l'Education nationale, ont assisté à l'inauguration du quartier de l'école, situé en plein coeur du village. Le sous-préfet de l'arrondissement de Boulay, M. Jean-Michel Prêtre, a procédé au traditionnel couper de ruban dans la rue Principale, sous les applaudissements de l'assistance, conviée à une visite guidée par le maire de Ham-sous-Varsberg, M. Guido Boutter. Tous ont remarqué les efforts d'embellissement fournis par l'équipe municipale et les habitants, s'arrêtant dans la chapelle joliment rénovée et devant la fontaine d'où jaillit à nouveau l'eau. Instant solennel encore que celui de l'inauguration de l'école ; sur le perron, les écoliers ont interprété l'hymne européen, saluant les visiteurs enchantés de découvrir un établissement où il fait bon suivre les cours dispensés par l'équipe pédagogique dirigée par Mme Laurence Boutron.

### Les efforts récompensés

Après le temps réservé aux visites, vint celui des discours. Le premier magistrat Guido Boutter, ému par la présence de la foule, preuve de l'intérêt que portent les gens à la vie de la commune, fit remarquer que cet événement était attendu depuis quelques années. "De toutes les activités nécessaires à la bonne marche d'une commune, celle de l'Education, de l'Ecole est bien l'une des plus essentielles, si ce n'est la plus essentielle. C'est pourquoi je me réjouis d'inaugurer avec vous cette école réaménagée avec sa cour de récréation, qui portera le nom d'Anne Frank. Cette réalisation a demandé de la persévérance et des travaux délicats, mais nous voilà récompensés de nos efforts". Le maire reconnaît aussi que ce 24 juin marque la fin de plusieurs mois de désagréments pour les usagers du centre de l'agglomération. Le centre du village avait besoin d'un aménagement urbain, lui conférant un bel aspect architectural et mettant en valeur l'ancienne chapelle. Le stationnement et la sécurité des usagers aux abords des écoles et des commerces ont également été améliorés" M. Boutter évoque alors l'installation de la fontaine, de lampadaires. "Le coût total de ces réalisations s'élève à 7,1 MF ; 2,85 MF ont été empruntés, des subventions de 2,62 MF ont été accordées et 3,1 MF restent à la charge de la commune, soit 44 % de la dépense totale. Je salue l'aide financière de l'Etat, de la Région, du Conseil Général et de la Communauté de Communes du Warndt ayant permis de mener à bien ces opérations".

### Un acte de foi

M. François Lavergne, vice-président du Conseil général, a vanté la qualité des aménagements. "Le Conseil général est heureux de partager ce moment de joie qui couronne les années d'efforts.

L'école, bien entretenue, fonctionne grâce à une équipe performante. C'est l'école de la citoyenneté. Avoir réhabilité le centre du village, c'est capital pour la vie des habitants".

"L'équipe municipale a fait un acte de foi" ; M. André Bohl, Sénateur-Maire de Creutzwald, également président du CCW, plaçait cette cérémonie sous un triple aspect : environnement : le village est beau ; intégration de l'école dans un souci de cohésion sociale, et solidarité entre Etat, Région, Département et collectivités locales. Tous ont contribué à l'amélioration du cadre de vie". Le sous-préfet Jean-Michel Prêtre, a évoqué la Moselle verte accueillante, "elle ne correspond pas du tout à l'image qu'ont les gens de l'intérieur, s'imaginant que c'est un glacis industriel. Il y a cette volonté d'embellir l'apparence des communes. Les villageois voient fleurir des équipements collectifs de qualité. Ici, il fait bon vivre". Après tant d'éloges, l'assistance a été invitée à lever le verre à la prospérité du village.

Extrait du RL du 25 juin 2000



## Plantation de l'arbre de l'an 2000

Jeudi 13 avril, dans l'après-midi, une centaine d'enfants du primaire ont assisté à la plantation d'un GINKGO BILOBA ou arbre aux 40 écus. Il a trouvé sa place sur le terrain, rue du ruisseau en face de la mairie.

C'est en présence de M. Paul Tourcher, spécialiste en horticulture, toujours prêt à dispenser son aide et ses conseils, que le maire a expliqué aux enfants : "j'ai voulu que vous soyez présents aujourd'hui pour cet acte symbolique, parce que vous êtes le symbole de la nouvelle génération et du nouveau millénaire. Vous symbolisez l'avenir."

Pour le moment notre arbre est petit, comme vous, mais il grandira avec vous et un jour, il vous dépassera tous. Nous lui souhaitons de prendre de bonnes racines dans notre terrain, de bien se développer, de se tenir bien droit, de rester fort et debout même lorsque la tempête essaie de le renverser ou de l'affaiblir. Il faut avoir un profond respect envers tout ce qui nous environne, afin que l'homme, la nature et notre terre se dirigent vers un avenir meilleur".

Ensuite, Joseph Rondini, adjoint chargé de l'environnement a expliqué aux enfants l'histoire et les caractéristiques du gymnosperme symbolique. "Son nom, tout comme l'arbre lui-même, est d'origine asiatique, de Chine en l'occurrence."

Tous les sujets plantés en occident proviennent d'arbres et jardins des temples d'extrême-orient. On en trouve un peu partout comme arbre d'ornement dans les parcs ou aux abords des routes car il est particulièrement résistant à la pollution des villes.

Arbre sacré en Orient, seul survivant végétal après l'explosion atomique d'Hiroshima, cet énigmatique arbre caduc étonne par sa coloration jaune et or en automne et ses larges feuilles en éventail. Cet arbre qui a plus de 100 millions d'années est considéré comme un fossile vivant.

L'arbre à grand développement, mais à croissance lente les premières années (il faut 30 ans pour qu'il atteigne 10 m) peut aller ensuite jusqu'à 20 ou 30 m. C'est un arbre dioïque, c'est à dire qu'il existe des mâles et des femelles.

Les fleurs mâles sont des chatons cylindriques jaunes. Les fleurs femelles portent des fruits, la graine étant entourée d'une enveloppe charnue verdâtre ou jaunâtre, ressemblant à des mirabelles mais non comestibles.

Il faut aussi signaler ses très nombreuses propriétés médicinales. Il est préconisé pour soigner : le cœur, la circulation sanguine, l'artériosclérose, le diabète, l'asthme et les autres allergies (voir la publication de Rosemary Gray "Ginkgo Biloba").

La cérémonie symbolique s'est terminée par la récitation de poèmes que les enfants avaient travaillés pour rendre mémoire à cet arbre de l'an 2000.

## Assurance des logements

### PROPRIETAIRE

Vous êtes propriétaire ou locataire, vous avez souscrit une Assurance "Multirisque-Habitation", vous êtes obligatoirement couvert pour les dégâts dus à la tempête ou une Catastrophe Naturelle, avec toutefois des limites qui varient selon les contrats.

La Garantie "Tempête" couvre les effets du vent, de la pluie, neige ou la grêle "directs" survenus pendant le sinistre ou dans les 48 h, sur des bâtiments de bonne construction, construits pour plus de 50 %, couverts pour plus de 90 % de matériaux durs.

- Les inondations exclues de la garantie "Tempête" et en général de la Garantie "Dégâts des Eaux", sont couverts par la "Garantie Catastrophes Naturelles", si vous êtes dans une Zone qui a fait l'objet d'un Arrêté de "Catastrophes Naturelles".
- Les dommages Corporels peuvent être indemnisés si elle possède une "Garantie Spécifique" (Individuelle Accident ou Décès -invalidité).
- L'Assurance "Catastrophe Naturelle" ne couvre que les biens pris en charge par la "Garantie Principale" de votre Contrat "Multirisque-Habitation", ainsi que les frais de déblais et démolitions de pompage, de nettoyage et de désinfection des locaux.

## Poésies pour l'arbre de l'an 2000

Une bonne parole  
Est comme un bon  
Arbre dont la  
Racine est solide  
Et dont les  
Branches vont  
Jusqu'au ciel. Il  
Donne ses fruits  
En toute saison.

Elena Kirsten

Que te berce l'été, que t'agite l'hiver  
Que ton tronc soit givré ou ton feuillage vert,  
Toujours au long des jours, de tendresse ou de haine,  
Tu imposeras ta vie énorme et souveraine.  
Tu verras les mêmes rues, les mêmes toits dans cent et cent ans.  
Nos yeux regarderont se nouer ton écorce et tes rameaux ;  
Tu présideras tranquille et fort à nos travaux ;  
Ton pied velu nous ménagera un lit de mousse  
Et ton ombre sera douce  
A ceux de nos enfants qui s'y allongeront.



### COPROPRIETAIRES

Dans les cas de copropriété, "l'Assurance Collective" n'est pas obligatoire, mais elle est généralement prévue par le règlement de copropriété. Assurée contre l'Incendie la copropriété bénéficie automatiquement d'une garantie contre la "Tempête" et obligatoirement des dommages matériels directs dus à une "Catastrophe Naturelle".

Elle ne couvre pas la garantie de "Responsabilité Civile" de la copropriété en cas de force majeure, sauf si un défaut de construction ou d'entretien est prouvé.

Il appartient au syndic de faire la déclaration de sinistre auprès de l'Assurance.

Si elle ne couvre pas les parties privatives, chaque copropriétaire déclare à son propre assureur les dommages immobiliers affectant les parties privatives.

Dans tous les cas, le copropriétaire (ou le locataire en cas de location), déclare à son assureur les dommages à l'intérieur de son appartement. Mais n'oubliez pas de lire attentivement votre contrat d'assurance quoi qu'il arrive.

## Sécurité Sociale

A quoi sert votre N° de Sécurité Sociale :

Il est à communiquer à votre employeur au moment de l'embauche pour vous permettre de bénéficier des remboursements de soins pour maladie ou pour vous identifier pour les cotisations retraite.

Une erreur dans votre numéro peut avoir une incidence sur les remboursements de soins ou plus tard sur le versement de votre retraite. Votre numéro est constitué de différents chiffres.

**"Ce numéro est unique"**

A : 1 Homme - 2 Femme

B : Année de naissance

C : Mois de naissance

D : Département

E : Commune

F : N° dans l'ordre de l'Etat Civil

G : Les deux dernières cases servent à placer les chiffres donnés par l'INSEE.

A	B	C	D	E	F	G
1 ou 2	7	7	0	2	5	7
				2	8	8
					0	0
					5	

## Généalogie

Fin 99 est parue une reconstitution concernant les habitants de Ham-sous-Varsberg avant 1900, reconstitution effectuée par notre bouquiniste Alain Jager et Gérard Jager pour la partie informatique.

Nous y trouvons des détails intéressants comme par exemple la réunification avec la commune de Guerting entre 1811 et 1833, les différentes professions de l'époque dont beaucoup ont disparues "voituriers, cloutiers, charretiers, charbonniers, hardiers, ou encore épingliers ou fondeurs de cuillères".

Nous découvrons que la famille "Albrecht", une des plus nombreuses, existait à Ham avant 1700, que les "Fabick" sont venus de la Bruyère (Porcellette), la présence de Cavélius Adam - Régent d'Ecole - né vers 1690 à Hargarten, grand-père du curé Cavélius François à Ham de 1792 à 1832, qui fit don avec sa sœur Marie-Anne d'un bâtiment qui est le Presbytère actuel, ainsi que la salle Paroissiale, à condition que l'on en fasse une école de filles.

La plupart des couples se formaient dans la commune ou dans les communes environnantes, rarement de plus loin : Porcellette, Guerting, Creutzwald, Bisten ou Varsberg.

Nous découvrons aussi que les femmes mourraient très jeunes et que leurs maris se remariaient assez rapidement.

Les personnes intéressées trouveront la reconstitution complète chez le bouquiniste à Ham.

## Maisons fleuries

L'édition 2000 du concours des maisons fleuries a remporté le succès habituel ; la participation est stable et se maintient avec les 63 inscriptions dans les différentes catégories.

Le jury, composé de 10 membres a parcouru la localité le samedi 22 juillet.

De ses annotations il faut retenir que les meilleurs résultats ont été obtenus :

### Maisons et jardins:

Marie TOURCHER, Emilienne HABERKA, Nicolas OLIER, Anita PAUL, Jacqueline ULMER, Albertine PERSEM.

### Fenêtres et balcons:

Marie-Paule BAUER, Brigitte BORR, Erwin SKWERES, Marie SCHUFF.

### Immeubles collectifs:

Brigitte SCHREIBER, Nadine MAILLARD, Pascal BECKER.

### Commerces :

Joëlle BECKER

La cérémonie de remise a eu lieu le jeudi 30 novembre avec projection de diapositives de toutes les réalisations, remise de diplômes, photographies...

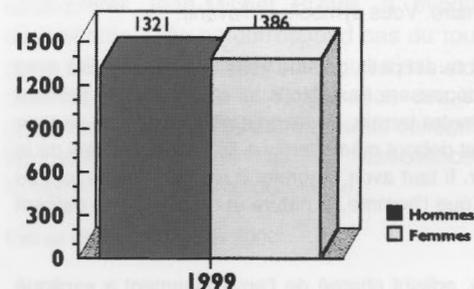
Pour la prochaine saison, il est prévu une catégorie "hors concours" de façon à ce que les plus fidèles soient également récompensés. La passion que tous les candidats partagent en embellissant le village, mérite récompense.

## Recensement de la population

Les conditions d'exécution du recensement général de la population de 1999, définies dans le décret n° 98-403 du 22 mai 1998 et officialisées fin 1999 par un décret, constituent la population légale de la commune de Ham. Le chiffre de la population totale en 1999 est de 2 742 habitants.

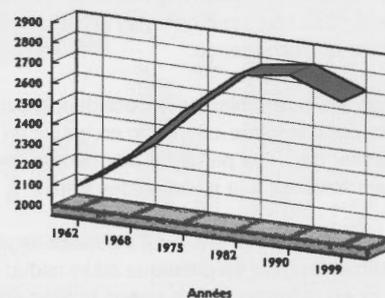
### POPULATION DE LA COMMUNE

Une densité de 415 habitants au Km<sup>2</sup>, en légère baisse par rapport au dernier recensement, en 1990.



### LA POPULATION DEPUIS 1962

En 24 ans, depuis 1975, la commune a gagné 158 habitants.



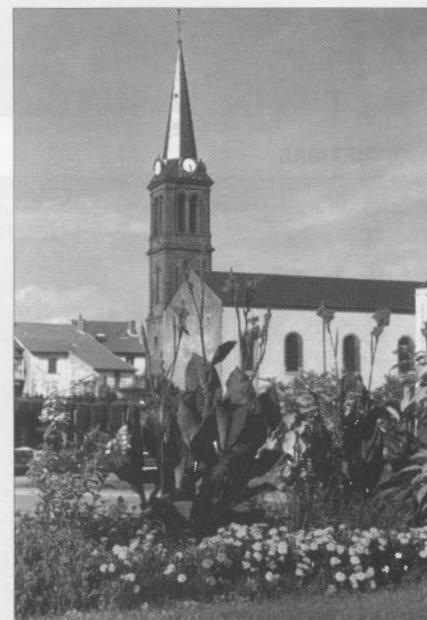
## Reproduction conforme

La certification de copie par une autorité publique d'une reproduction d'acte ou de document original ne peut être délivrée par un maire que lorsque 2 conditions sont remplies :

- Texte rédigé en français émanant d'une autorité officielle.
- La certification est exigée par un texte législatif ou réglementaire ou par une administration ou un établissement public (Ex : des diplômes, ou des états de service militaire).

Il est hors de question de demander en mairie des certifications pour des documents relatifs à une inscription ou radiation du registre de commerce, des Actes notariés ou judiciaires, des extraits d'actes d'Etat Civil établis dans une autre commune.

Sachez que l'autorité doit s'assurer de la conformité avec l'original, mais aussi dans la mesure du possible de l'authenticité de l'original lui-même.



## Le conciliateur de justice

Cantons de Boulay - Faulquemont :  
J. Claude BOURY

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice. C'est un moyen simple, rapide et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable.

### Qui est le conciliateur ?

- C'est une personne bénévole. Ce n'est pas un magistrat.
- Il est nommé par le premier président de la cour d'appel.
- Il présente toutes les qualités d'impartialité et de discrétion.
- Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.
- Il ne donne pas de consultation juridique.
- Il peut se rendre éventuellement sur les lieux et proposer une solution.

### Quelles sont les compétences du conciliateur ?

Le conciliateur de justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : problème de mitoyenneté, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage ou de famille, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, etc.

Le conciliateur de justice ne peut pas intervenir dans les conflits :

- entre vous et l'Administration (Etat ou collectivité territoriale) ;
- concernant l'état civil, le divorce, la reconnaissance d'enfants, les pensions alimentaires, la garde des enfants et l'autorité parentale, les difficultés d'exécution des contrats.

### Comment saisir le conciliateur ?

Pour demander au conciliateur de justice de régler votre problème, vous n'avez aucune formalité particulière à effectuer pour le rencontrer. Ecrivez lui, téléphonez lui, présentez vous devant lui ou prenez rendez-vous.

Le conciliateur de justice reçoit le plus souvent à la mairie, parfois dans un autre lieu communal.

Il tient une permanence en général hebdomadaire.

Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit.

### Comment se déroule la conciliation ?

Le conciliateur de justice vous proposera une réunion au cours de laquelle il vous écoutera et recherchera une solution de compromis respectant les intérêts de chacun, les vôtres et ceux de votre adversaire.

- Si vous vous présentez accompagné spontanément de la personne avec laquelle vous êtes en désaccord, le conciliateur tente aussitôt de trouver un terrain d'entente.

- Si vous vous présentez seul, le conciliateur peut convoquer votre adversaire. Toutefois, ce dernier est libre de ne pas répondre à cette convocation.

Chacune des parties à la conciliation peut se faire accompagner par toute personne de son choix.

Le conciliateur de justice peut recueillir toutes les informations qui lui semblent utiles en se rendant, le cas échéant, sur les lieux de l'affaire ou en procédant à l'audition de certaines personnes avec leur accord.

### Comment parvenir à un accord ?

Si un compromis est trouvé avec votre adversaire, le conciliateur de justice doit le constater par écrit (il doit dresser un procès-verbal qu'il déposera auprès du tribunal d'instance), même en cas de conciliation partielle.

Ce document indiquera brièvement le litige et la solution acceptée. Vous-même et votre adversaire devez signer ce constat. Vous en recevrez chacun un exemplaire.

Le conciliateur de justice a une mission de conciliation. Il n'a pas les pouvoirs d'un juge ou d'un tribunal, c'est à dire que si vous refusez la conciliation ou refusez d'exécuter l'accord intervenu, le conciliateur n'a aucun pouvoir de vous y contraindre.

Néanmoins, les parties signataires s'engagent l'une envers l'autre, indépendamment de toute formule exécutoire.

Pour obliger votre adversaire à respecter cet accord, vous pouvez demander, dans le constat d'accord, que le juge d'instance donne force exécutoire à ce constat. Vous pourrez ainsi obtenir l'exécution au besoin avec l'aide de la force publique, c'est à dire de la police ou de la gendarmerie. Si un accord n'est pas trouvé ou n'a pas lieu, vous pouvez, si vous l'estimez utile à la défense de vos intérêts, consulter un avocat ou vous adresser au tribunal compétent.

Le recours au conciliateur de justice est sans effet sur la date limite pour engager un procès ou pour maintenir un droit. Il ne suspend en aucun cas les délais de prescription ou de recours.

## Nettoyage de printemps

Dans sa séance du 14 février 2000, le Conseil Municipal a décidé de reconduire l'organisation du traditionnel nettoyage de printemps le 25 mars 2000.

C'est sous la bannière du "Printemps de l'environnement" que des bénévoles (conseillers municipaux et représentants de quelques associations) n'ont pas hésité à sacrifier leur temps et leur énergie pour ramasser tout ce qui traînait le long des chemins et des routes.

C'est pour montrer ce qu'il faut faire et sensibiliser les automobilistes sans scrupules qui jettent par la fenêtre tout ce qui ne sert plus. Comme chacun le sait, faut-il le rappeler, les déchets sont à déposer dans les poubelles et non dans la nature. Toujours est-il que les services techniques ont déposé à la déchetterie les objets les plus hétéroclites : friteuse avec son égouttoir, arrosoir en tôle avec sa pomme, voiture en plastique avec son volant mais sans les roues, des pneus et sommiers traditionnels etc.

Sur les bords des routes, le regard n'est plus accroché par les saletés et c'est agréable. Bravo à tous ceux qui ont œuvré pour l'amélioration de leur cadre de vie en réalisant cette action concrète.



## Recensement de l'agriculture 2000

Notre commune n'a plus une vocation agricole mais elle est tout de même concernée par l'enquête qui se déroule actuellement, qui a commencé début octobre et qui se terminera fin janvier. Elle concerne toutes les exploitations agricoles, même les plus petites (6 chèvres, 10 ruches, une vache ...).

### De quoi s'agit-il ?

Les services statistiques du ministère de l'agriculture et de la pêche réalisent de fin 2000 à début 2001 un nouveau recensement agricole sur l'ensemble du territoire métropolitain et des DOM. Cette importante opération statistique qui a lieu tous les 10 ans environ est un outil de connaissance objectif et neutre de l'agriculture française et de ses évolutions.

### Pourquoi le recensement agricole ?

Ce recensement s'impose car tous ceux qui sont concernés par l'activité agricole ont besoin de disposer d'une vision globale de notre agriculture pour analyser la situation présente et prendre les bonnes décisions pour préparer l'avenir.

### Le questionnaire

Après 1979, 1988 et maintenant 2000, les enquêteurs recrutés parmi la population locale ont été formés par les services départementaux et ont visité les agriculteurs afin de compléter le questionnaire innovateur, confidentiel et très complet. Il faut environ une heure à une heure et demi par questionnaire.

### Le calendrier

Préparé depuis 1998, le recensement entre dans sa phase active en 1999 pour les statisticiens qui dressent les listes. En avril 2000, une commission municipale a confronté ses listes à la réalité agricole. A partir d'octobre 2000, rencontres entre les enquêteurs et les agriculteurs.

Si vous êtes concernés, réservez-leur le meilleur accueil... si ce n'est déjà fait.



Pour ceux et celles qui aiment les moules, voici deux recettes.



## SOUPE AUX MOULES

### Ingrédients pour 4 personnes :

Un kilo de moules, 2 échalottes, 1 oignon, 2 cuillerées à soupe de persil haché, 40 g de beurre, 2 dl de muscadet, 1/2 cuillère à café de poivre concassé, 1 jaune d'oeuf, 100 g de crème, quelques croutons de pain séchés au four ou grillés.

Pour le fumet de poisson: 1 kilo de têtes et parures de poissons divers (ou un morceau de poisson si vous préférez), 1 oignon, 1 bouquet garni, 2 petits blancs de poireaux, 1 verre de blanc sec, sel et poivre.

### Préparation :

- Préparez le fumet de poisson : mettez les têtes et parures ou le morceau de poisson dans une casserole avec l'oignon, le bouquet garni, les blancs de poireaux émincés. Mouillez avec le vin blanc et un litre et demi d'eau. Assaisonnez puis laissez cuire et réduire pour obtenir un litre de bouillon. Passez alors ce bouillon et tenez le au chaud.

- Triez les moules, grattez-les, lavez-les. Epluchez puis émincez les échalottes et l'oignon.
- Versez dans une sauteuse les échalottes, l'oignon et le persil. Ajoutez le beurre, le muscadet et le poivre concassé. Portez sur le feu et laissez frémir 7 à 8 minutes avant d'y jeter les moules que vous ferez s'ouvrir à feu vif, en secouant le récipient. Egouttez-les ensuite, passez le jus de cuisson à travers une mousseline, retirez les moules des coquilles.
- Mélangez le fumet de poisson et le jus des moules. Délayez le jaune d'oeuf avec la crème, versez dans le potage, liez à feu très doux sans cesser de remuer, en évitant avec soin l'ébullition.
- Ajoutez les moules, servez très chaud dans une soupière ou dans des bols individuels. Présentez en même temps les tranches de pain séchées au four ou grillées.

## COQUILLES DE MOULES

### Ingrédients pour 4 personnes :

Un kilo 500 de moules, 1 oignon, 2 grands verres de gros-plant, 1 cuillerée à café de poivre concassé, 40 g de beurre, 40 g de farine, 1 cuillerée à soupe de crème, 1 cuillerée à café de persil haché.

### Préparation :

-Epluchez et hachez finement l'oignon, mettez-le dans 1 petite marmite avec le vin blanc et le poivre, laissez réduire de moitié à feu doux. -Pendant ce temps, triez les moules, grattez-les, lavez-les, égouttez-les puis jetez-les dans le vin blanc réduit et bouillant. Faites-les s'ouvrir en remuant souvent le récipient.

- Dès que les moules sont ouvertes, égouttez-les. Passez le jus de cuisson dans une passoire garnie d'un linge fin. Retirez les moules des coquilles. -Faites fondre le beurre dans une petite casserole, ajoutez la farine et mélangez à feu doux. Dès que la préparation commence à mousser, délayez-la avec le jus des moules. Laissez cuire cette sauce pendant 7 à 8 minutes, elle doit avoir la consistance d'une béchamel. Ajoutez-lui les moules et la crème, mélangez. Goûtez et rectifiez l'assaisonnement.
- Garnissez 4 coquilles saint-jacques vides avec cette préparation, saupoudrez de persil haché et servez immédiatement sans les passer au four.

Et pour les gourmands qui aiment le chocolat :

## MOUSSE AU CHOCOLAT

### Ingrédients pour 6 personnes :

250 g de chocolat qualité "dessert", 3 cuillerées à soupe de café fort, 6 oeufs, 200 g de sucre en poudre, 1 cuillerée à soupe de rhum.

### Préparation :

- Cassez le chocolat en petits morceaux, faites-le fondre au four avec le café fort jusqu'à ce qu'il soit en crème.
- Cassez les oeufs en séparant les blancs des jaunes. Travaillez les jaunes avec la moitié du sucre, jusqu'à ce que la préparation blanchisse. Ajoutez alors la cuillerée de rhum. Mélangez cette crème au chocolat fondu.
- Battez les blancs d'oeufs en neige ferme en les saupoudrant peu à peu avec le reste du sucre. Incorporez-les délicatement à la crème au chocolat.
- Mettez la mousse au chocolat dans des coupes individuelles et mettez-les au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

## BELLE ET LE CLOCHARD

### Toiletage



64, route de Creutzwald  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 49 88

Chez votre  
chauffagiste

**VIEMANN**  
Bien plus  
que le chaleur



SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL  
ENTRETIEN



ENTREPRISE  
**HENRI PARENT**  
33, RUE DES AMANDIERS  
57150 CREUTZWALD  
TEL. 03 87 93 62 68

# Fêtes et traditions

## Vœux du Maire 2000



## Fête des Anciens 1999



## Exposition sur les 1000 ans du Wardt

## Les médaillés



M. TOURCHER Paul



M. SIKORSKI Raymond

Photo RL



MM. FILLER Roger, DOHR François et THOMAS René



M. MULLER Pierre

Photo RL

# Fêtes et traditions

## Noces d'Or



POPIELA Wladislas - ALBRECHT Georgette - 38 rue de Guerting  
Mariés le 25.4.1950 à HAM-SOUS-VARSBERG



OULERICH Pierre - LALLEMAND Meta - 46 rue de l'Eglise  
Mariés le 6.5.1950 à LUDWEILER (Allemagne)



BAUER Fernand - MARTEL Monique - 14 rue de Diesen  
Mariés le 19.7.1950 à MOYEUVE-GRANDE



VIERTTEL Helmut - KACZMAREK Françoise - 25 rue Abbé Cavélius  
Mariés le 17.8.1950 à FREISTROFF

Photo RL



WEISSREINER Marcel - SCHNEIDER Joséphine - 4 rue de Diesen  
Mariés le 9.10.1950 à HAM-SOUS-VARSBERG

Photo RL



FESTOR Jean Ewald - OULERICH Marie Victorine - 43 rue de Porcellette  
Mariés le 16.10.1950 à HAM-SOUS-VARSBERG

Photo RL

## Noces d'Or



Photo RL

SCHABO Hubert - OCHOJSKI Hélène - 15 rue de Varsberg  
Mariés le 25.10.1950 à CREUTZWALD



SCHMITT Raymond - ALTMAYER Marguerite - 5 rue des Jardins  
Mariés le 25.10.1950 à HAM-SOUS-VARSBERG



WEBER Michel - ALBRECHT Catherine - 60 rue Principale  
Mariés le 8.11.1950 à HAM-SOUS-VARSBERG



GRZEGORCZYK Alose - TRZMIEL Cécile - 18 chemin des Corbeaux  
Mariés le 23.08.1950 à CREUTZWALD



ROSENBERGER Lambert - SCHIFFER Erna - 51 rue de la Gare  
Mariés le 13.11.1950 à HAM-SOUS-VARSBERG

# Les nonagénaires



FABICK Blandine née MASSONNET  
Née le 28.07.1910



90<sup>e</sup> anniversaire de M. Léon FILLER  
Né le 09.01.1910



MOREL Célestine née FISCHER  
Née le 26.09.1910

Photo RL



ROBINET Catherine née JÄGER  
Née le 04.12.1910

## Sonnet

pour les 90 ans de M. Léon FILLER

*Comme les meilleurs bois dont on taille les flûtes,  
Comme ces cuirs luisants qui feront fiers harnais,  
Il est des hommes forts pour qui la vie paraît  
Toujours belle à vivre malgré douleurs et luttés.*

*Léon est de ceux-ci ; un peu seul et frondeur  
De son idée d'enfant, il a fait son métier.  
Quand tous voulaient creuser notre terrain minier,  
Lui décidait que l'avenir serai... tailleur (s).*

*Tailleur prisé soucieux de sa propre prestance  
Comme pour dire : "chez Filler, point d'inélégance".  
Pantalons, pardessus, combien de vêtements ?*

*Beaucoup. Fil à fil et de coupe en surfilage  
Il a, notre Doyen, vêtu tout le village.  
Cela méritait bien sincère compliment.*

Francis CORPART

### LISTE DES FEMMES LES PLUS AGEES

NAROZNY née GOZOLL Marie Gertrude	19.06.1901
FABICK née MASSONNET Blandine	28.07.1910
MOREL née FISCHER Célestine	26.09.1910
ROBINET née JÄGER Catherine	04.12.1910
FISCHER née FILLER Marguerite	11.11.1911
SCHWARTZ née MULLER Barbe	04.12.1911
BERVAR née STEINMETZ Marie Adèle	23.02.1912
FREYTAG née BOURGEOIS Marie Julie	27.07.1912
RHIM née OLIER Marie Rose	22.09.1912
ENGLER née WEBER Marie Marguerite	28.09.1912

### LISTE DES HOMMES LES PLUS AGES

FILLER Léon	09.01.1910
KINTZLER Auguste	28.10.1912
HANSER Ferdinand	08.11.1912
DYLLONG Ernest	19.01.1913
HANSER Jean	10.04.1914
LAPOINTE Paul	10.09.1914
REISS Edouard	20.02.1916
BOUTRON Eugène	08.08.1917
RESLINGER Adolphe	01.10.1917

# Etat civil

## Année 1999

### DECES

11 janvier	M. HAUPTMANN Joseph	10 juillet	M. OULERICH Joseph
29 janvier	M. KIEFFER Auguste	30 juillet	M. GRECO Antonio
9 février	M. BIEWER Michel	6 août	Mlle SPITZ Marie-Lucie
22 février	Mlle ROLLES Marie-Chantal	23 septembre	Mme VINOT Monique ép. CUNEGO
23 février	Mme LEBRUN Marie ép. TRAUMAT	29 septembre	M. WEBER Rodolphe
8 mars	Mme OULERICH Juliette ép. RAJAC	2 octobre	M. MATTNER François
28 mars	M. MULLER Gérard	7 octobre	Mlle RHIM Aurélia
29 mars	M. KINTZLER Stéphane	12 octobre	M. KACZMAREK Edmond
28 avril	Mme SPITZ Gilda Vve SCHMITT	28 octobre	Mme JAGER Anne ép. KEDINGER
6 mai	M. BALSANO Salvatore	15 novembre	Mme BLASS Thérèse Vve WEBER
13 mai	Mme GORNY Elisabeth Vve Hammer	1 <sup>er</sup> décembre	M. DOHR Roger
17 mai	M. SCHMAL Albert	20 décembre	Mme OBID Rozalija ép. KOSMAC
20 mai	Mlle KIN Jeanne née JENCZAK	26 décembre	Mme CHAUMILLON Henriette Vve FILLER
29 mai	Mme LEYER Walburg Vve Losson	30 décembre	Mme AUBERTIN Anne Vve ROSENBERGER
8 juin	Mlle DREISTADT Heidi		

### MARIAGES

13 février	Mlle JOESSEL Sandra et M. LANZEROTTI Tullio	7 août	Mlle WERTH Anne et M. BIESEN Fabrice
27 mars	Mlle DJAIFRI Maria et M. WALCZAK Alain	7 août	Mlle JUNGSMANN Katia et M. KARST Olivier
27 mars	Mlle FERRARO Marylin et M. GOSSE Laurent	21 août	Mlle PERRIN Rachel et M. DOHR Alain
9 avril	Mlle WANG Shuxiang et M. MASCHINO Erich	3 septembre	Mlle HAAG Sabine et M. BOCHIN Laurent
3 juillet	Mlle BERNARD Valérie et M. KUBOSI Stéphane	4 septembre	Mlle NIESCHALK Videtta et M. ROBINET Franck
3 juillet	Mlle PAHLER Muriel et M. BOUTTER Hugues	4 septembre	Mlle STEDRY Cathy et M. SAVORET Mathieu
17 juillet	Mlle CHOPPE Céline et M. LANG Denis	4 septembre	Mlle WEBER Ilka et M. WILMOUTH Didier
17 juillet	Mlle GOEBEL Gisèle et M. WOZNIAK Raymond	11 septembre	Mlle MATUZEWSKI Yolande et M. BATT Jean-Marie
31 juillet	Mlle DE ABREU Fernandes et M. KUNTZ Laurent	6 novembre	Mlle TIZZANINI Patricia et M. BOEGLIN Thierry

### NAISSANCES

12 janvier	BOCHIN Océane	26 mai	GOSSE Vanessa	22 septembre	JAGER Lucas
14 janvier	COMISSO Arthur	4 juin	SCHNEIDER Florence	28 septembre	NIASCHINO Jean-Marie
20 janvier	SULER Maxence	10 juin	RITCHEN Ilona	29 septembre	GROSS Justin
6 février	VENIER Louis	22 juin	CONZELMANN Philippe	5 octobre	DE FREITAS Candide
20 février	THOUVENOT Maxime	20 juillet	LADURELLE Romain	6 novembre	FETIQUE Romain
10 mars	SEPANIAC Neil	25 juillet	FROMENT Maxime	8 novembre	SIMON Jordan
21 mars	LEGROS Elodie	31 juillet	BROUILLET Mélanie	22 novembre	PILI Thomas
24 mars	THIL Maxence	11 août	KNAFF Nathalie	6 décembre	MULLER Lara
3 avril	KALLFASS Marjorie				

### CARRELAGES

# SODIAMARS

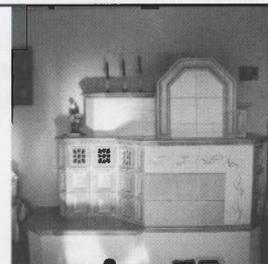
37, RUE DU BARROIS  
57150 CREUTZWALD  
B.P. n° 40  
Tél. 03 87 82 45 72

### SANITAIRES

# MEGATHERM

## HAM-SOUS-VARSBERG

*Fabrication de poêle  
en faïences  
et cheminées sur mesure*



Nous réalisons également tous travaux,  
tubage, ramonage

☎ 03 87 82 16 37

# Guide des services

## MAIRIE

3, rue du ruisseau

tél. 03 87 29 86 90  
fax. 03 87 29 86 94

Ouverture du lundi au vendredi  
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00  
Mme Christine Thil, secrétaire  
Mme Sylvie Messaoudi, secrétaire  
M. Jean-Marc Harter, secrétaire

Les permanences du maire et des adjoints :  
**M. Bouter, maire** : lundi et jeudi de 17 h à 18 h  
**M. Sikorski, adjoint** : mardi de 17 h à 18 h  
**M. Donadel, adjoint** : mercredi de 17 h à 18 h  
**MM. Gambs, Nimeskern, Rondini, adjoints** :  
en alternance le vendredi de 17 h à 18 h

**Permanence "aide aux administrés"** :  
M. Muller François chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois  
à la mairie de 10 h 30 à 11 h 30.

**M. Boucher, Conseiller Général** :  
chaque 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 17 h à 18 h à la mairie.

## PTT

36, rue de la gare

tél. 03 87 29 87 35  
et tél. 03 87 29 87 36

Horaires d'ouverture des guichets :  
- du lundi au vendredi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h  
- samedi : 9 h à 11 h.

## SAPEURS POMPIERS

Ham-sous-Varsberg (Chef de Corps)  
Creutzwald

tél. 03 87 82 30 92  
tél. 03 87 93 04 15

## GENDARMERIE

Rue de la gare -Creutzwald

tél. 03 87 93 00 02

## MEDECINS DU REGIME GENERAL

**Dr Gustave Rolles - domicile** :

tél. 03 87 93 27 21

- **cabinet** :

tél. 03 87 93 43 61

Consultations : 19 rue de Ham  
Mardi, jeudi et samedi de 8 h à 12 h  
Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h

## Dr Aline Fendel - cabinet :

tél. 03 87 90 17 78

Consultations : 117, rue de Ham  
Tous les matins sauf samedi de 8 h 00 à 9 h 00 sur RDV  
Consultations libres de 9 h 00 à 10 h 30  
Tous les après-midi à partir de 15 h sur RDV  
Samedi matin : consultations libres à partir de 9 h 00  
Cabinet fermé le jeudi après-midi

## MEDECIN DU REGIME MINIER

**Dr Le Quang - cabinet**

tél. 03 87 93 12 43

Consultations : 101, rue de Ham  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8 h 30 à 11 h  
Mercredi : 14 h à 16 h  
Samedi : 8 h à 10 h

## KINESITHERAPEUTE

**Alexandra Remy-Hilt - cabinet**

tél. 03 87 90 17 93

Consultations : 12, rue de la gare  
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
sauf mardi matin

## DENTISTE

**Dr Jean-Marie Muller**

tél. 03 87 82 24 78

Consultations : 117, rue de Ham  
Tous les jours de 8 h 30 à 12 h ;  
l'après-midi de 14 h à 18 h 30 sauf mardi et samedi.

## INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

Mlle Valérie Losson

26 A, rue de Boulay  
Consultations tous les jours à 17 h.

tél. 03 87 82 56 01

## PHARMACIE

Baué - 10, rue de Creutzwald

tél. 03 87 93 06 38

## AMBULANCES

Thierry - 103, rue de Creutzwald

tél. 03 87 93 01 60

## TAXI

Thierry - 103, rue de Creutzwald  
Kin - 23, rue de Ham

tél. 03 87 82 37 52  
tél. 03 87 93 00 41

## EDF - GDF - Dépannage

tél. 03 87 71 20 19  
ou 03 87 93 00 11

## FRANCE TÉLÉCOM CÂBLE

tél. 03 87 75 90 90

## FRANCE TÉLÉCOM

Dépannage particuliers  
Dépannage professionnels

1013  
1015

## SERVICE DES EAUX

Portable

tél. 03 87 93 06 72  
tél. 06 80 06 14 62

## CORRESPONDANT R.L.

M. et Mme MULLER

tél. 03 87 93 06 77

## DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Le lundi et le samedi  
ouverture de 9h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h  
Du mardi au vendredi ouverture de 13 h 30 à 19 h

## ECOLES

Ecoles maternelles : des Genêts, rue de Creutzwald  
du Centre, rue de la forêt  
Ecole Anne Frank, rue principale  
Ecole des Genêts, route de Creutzwald  
Collège Bergpfad

tél. 03 87 82 19 08  
tél. 03 87 93 08 36  
tél. 03 87 82 00 54  
tél. 03 87 93 07 18  
tél. 03 87 93 09 29

## SALLE SOCIO-CULTURELLE

tél. 03 87 82 62 88

## PAROISSES

Ham centre :  
Abbé François Thomen  
Permanences : Mardi de 15 h à 17 h  
Samedi de 9 h à 11 h

tél. 03 87 93 02 31

## Christ-Roi :

Abbé Jacques Landré  
Permanences : Mardi de 16 h à 17 h  
Samedi de 10 h 30 à 11 h 45

tél. 03 87 93 00 27

## CREDIT MUTUEL

27A, rue de la gare

tél. 0 820 820 416

## SAMU

15

## SAPEURS-POMPIERS

18

## POLICE SECOURS

17

## CENTRE ANTI-POISON

tél. 03 83 82 36 36 (Nancy)

4 - B Rue de l'Eglise vue de la rue de Boulay  
5 - A Rue de l'Eglise vue de la rue de Boulay  
6 - C Etang de la Nachtwald vu du château

Solution du divertissement Connaissez-vous Ham  
1 - E L'impasse des champs vue du chemin de la Forêt.  
2 - D Le village vu de l'impasse des Champs  
3 - F Le village vu du "Biel"



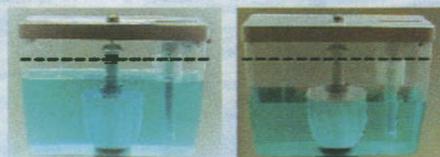
**REDUISEZ DE FACON SIGNIFICATIVE  
 VOTRE CONSOMMATION D'EAU!**

**Surpresseur W.C NIAGARA**

CONCOURS LEPINE PARIS 2000  
 Médaille d'argent du secrétariat d'état au P.M.E- P.M.I



-Le surpresseur NIAGARA permet de n'évacuer que la partie haute du réservoir, soit la plus active car elle s'écoule en pression. ( Principe du château d'eau.)  
 -Installé avec un mécanisme interrompable, il permet une consommation minimum pour une efficacité MAXIMUM.



**Pomme de douche multi-jet ECOSTAR**

Grâce à sa chambre de mise en rotation la pomme de douche ECOSTAR utilise la force centrifuge pour démultiplier les gouttes d'eau. Le débit du jet économique est d'environ 5 litres minute au lieu de 10 à 15 litres pour une pomme de douche traditionnelle.



**Aérateurs Ecoplus**

Ils réduisent le débit et augmentent le pouvoir mouillant de l'eau.



Consommation 5 litres minute au lieu de 10 à 15 litres

**Stop jet**

robinets douche



**Le COMBIPURE**

**SANS REJET D'EAU: UN APPAREIL UNIQUE POUR SUPPRIMER TARTRE ET POLLUTIONS**



Les problèmes qui affectent l'eau domestique ne cessent de croître.

Les personnes soucieuses de diététique, d'économie, d'écologie et d'éthique ont désormais à leur disposition un appareil qui répond d'un coup à l'ensemble de leurs souhaits. Construit selon une architecture brevetée, le COMBIPURE produit par osmose inverse, sans le moindre rejet, une eau diététiquement parfaite et pure. Il supprime également la calamité du tartre dans toute l'installation.

Construit en acier inoxydable le COMBIPURE est si rentable que son achat est largement autofinancé par les économies qu'il génère: plus de bouteilles d'eau à acheter, plus de machines endommagées, moins d'eau, moins de lessive et moins d'énergie à payer.

Proposé avec notre concept ECO-L'EAU-JET, des gains significatifs sont vérifiables au compteur alors que le coût d'un financement mensuel restera inférieur ou égal au bénéfice réalisé. Grâce à SO,T'CO bonne conscience, sécurité et confort sont des luxés devenus gratuits.

**ETUDE DE CONSOMMATION ET DEMONSTRATION GRATUITE**

**DES PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE PUREMENT ET SIMPLEMENT**

**SO.T'CO rue du stade 57970 Basse-Ham Tel : 0382866363 fax : 0382866364**

# Avec Crédit Mutuel Accueil



vosre Caisse  
est à vosre  
écoute  
6 jours sur 7

**Nouveau**

→ pour contacter  
vosre Caisse,  
composez le

**0 820 820 416\***

du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 00

et le samedi de 8 h 00 à 13 h 00  
sans interruption

**Crédit Mutuel**  
**La Bancassurance**

[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

**\*N°Indigo** 0,79 TTC/mn

 Cliquez la solution

Réf. 81.98.43

18356 - Impression Léon LOUIS - 57 200 BOLLAY